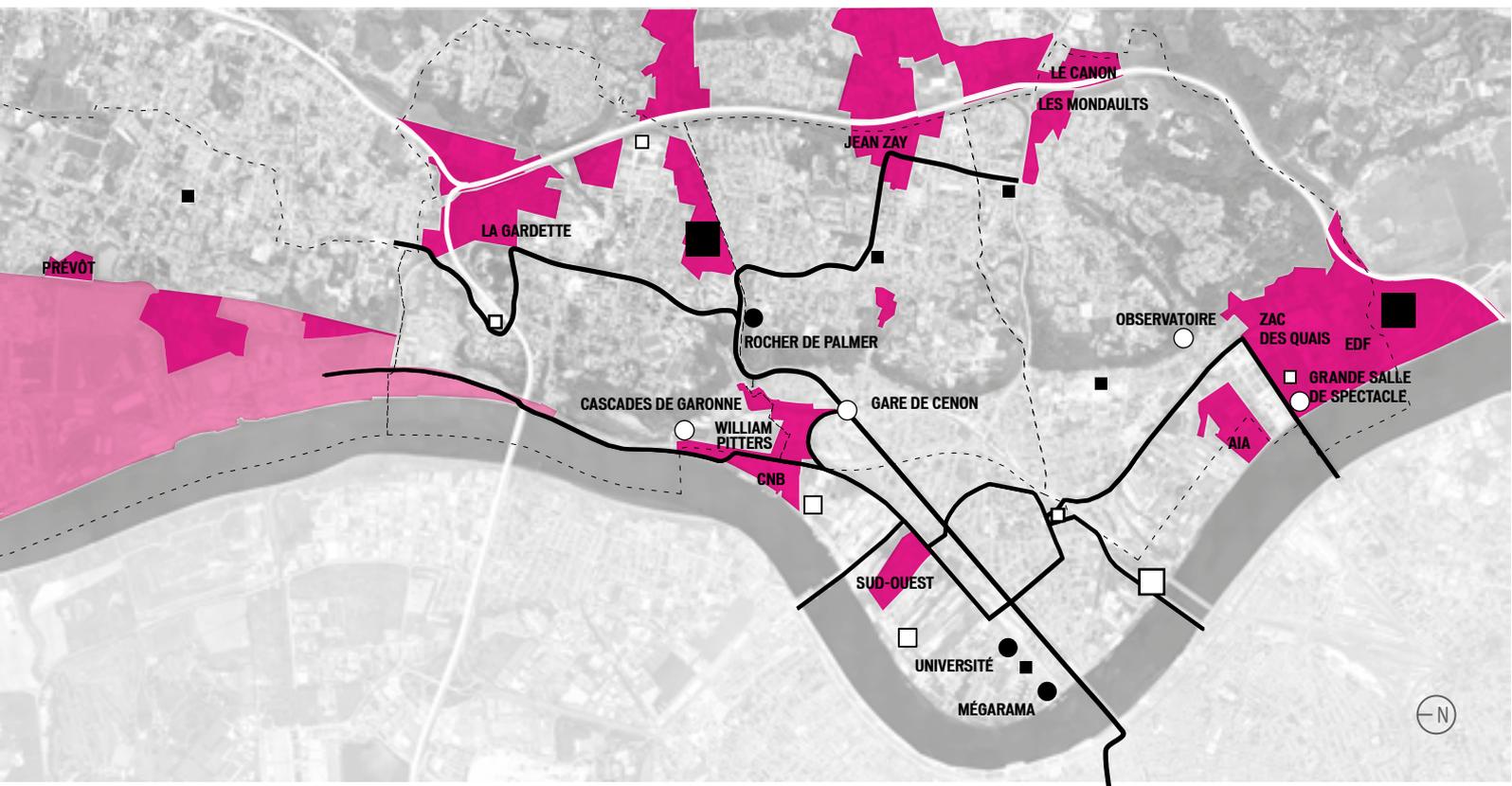


GPV Rive Droite

Grand Projet des Villes

VILLE ACTIVE

Bassens - Lormont - Cenon - Floirac



PLAN DIRECTEUR

- | | | | | | |
|---|--------------------------------|---|------------------------------|---|-------------------------------|
|  | ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE |  | LIMITES COMMUNALES |  | ÉQUIPEMENTS NEUFS |
|  | ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE |  | TRAMWAY |  | ÉQUIPEMENTS EXISTANTS |
|  | ROCADE |  | BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE |  | CENTRES COMMERCIAUX NEUFS |
| | | | |  | CENTRES COMMERCIAUX EXISTANTS |

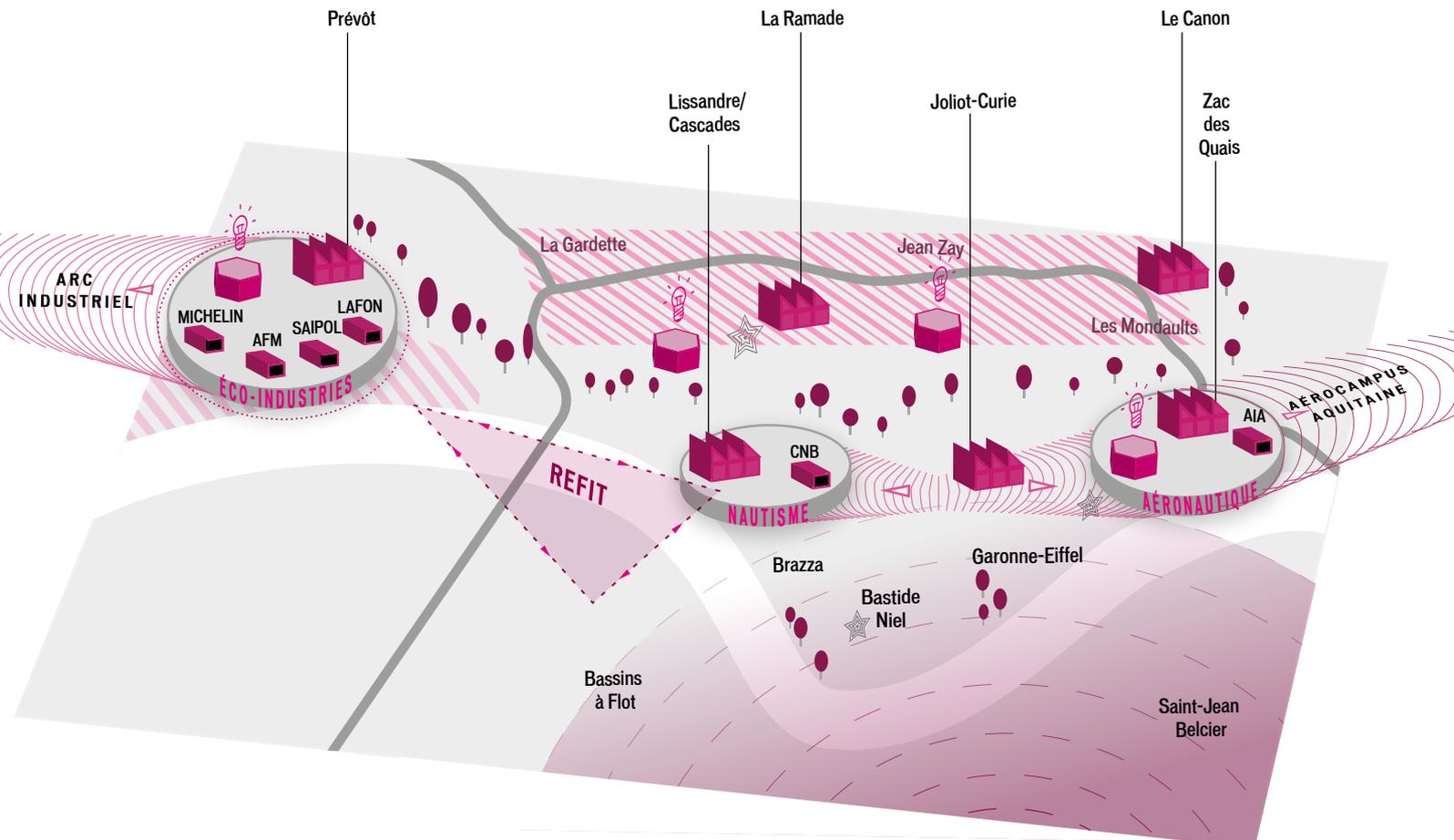
GPV Rive Droite

Grand Projet des Villes

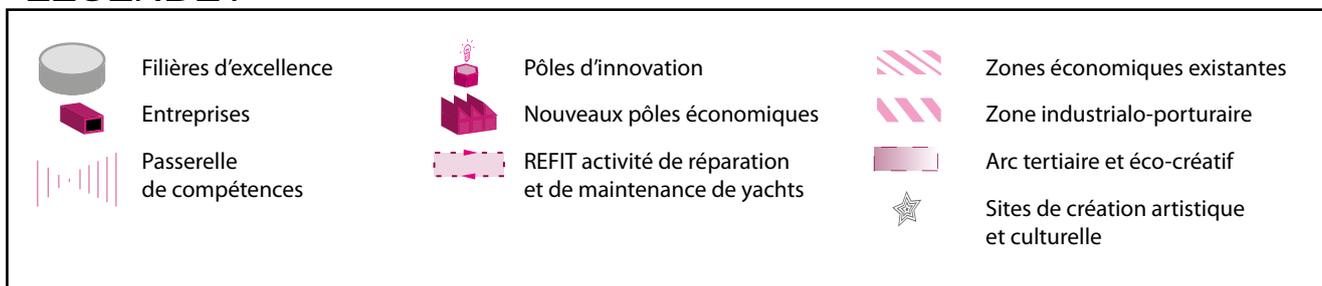
VILLE ACTIVE

Bassens - Lormont - Cenon - Floirac

La ville active



LÉGENDE :



Pour participer à la création des 75 000 emplois métropolitains à horizon 2030, soit environ 7 000 emplois à l'échelle de la Rive Droite, il est déterminant de construire un territoire compétitif, durable et attractif pour accueillir entreprises et investisseurs.

Cet enjeu impose une stratégie intégrée d'aménagement qui s'articule autour de trois orientations :

1. Le développement de l'activité industrielle et portuaire, avec la mise en place d'une stratégie de veille foncière pour préserver les sites de logistique urbaine et traiter les friches industrielles.

2. La diversification de l'offre immobilière à vocation économique sur des niches porteuses, tant à la location qu'à l'achat.

▶ Concernant le **tertiaire supérieur**, l'opération Garonne-Eiffel prévoit la production de 150 000 m² de bureaux, marquant ainsi la volonté d'un rééquilibrage économique fort en faveur de la Rive Droite. Les projets de Brazza et Bastide-Niel prévoient une programmation identique, renforçant ainsi ce signal. Enfin, deux opérations viendront compléter cette offre : La Ramade et le site Lissandre / les Cascades.

▶ Les **zones d'activité économique** issues du dispositif zone franche urbaine, qui ont connu en 10 ans une réelle dynamique avec la création de 2 000 entreprises et 12 000 emplois, devront faire l'objet d'actions de densification et de diversification, notamment pour les sites les plus structurants et pourvoyeurs d'emplois : Jean-Zay, Les Mondaults, La Gardette.

▶ **Quatre nouveaux pôles** dédiés aux activités économiques émergeront : Prévôt à Bassens, Léo Lagrange / Henri Sellier à Cenon, le Canon et la ZAC des Quais à Floirac. Ces sites accueilleront des activités de production et de services en réponse aux besoins des TPE/PME qui constituent 80 % du tissu économique de la Rive Droite.

3. Le renforcement du commerce de proximité au cœur des nouveaux quartiers d'habitat, autour des axes de mobilité, pour assurer un équilibre sur le territoire, avec la volonté de conforter **les polarités commerciales structurantes**, notamment le secteur des 4 Pavillons, en tenant compte d'une nouvelle offre commerciale en constitution sur la plaine Rive Droite.

L'organisation et l'aménagement de l'espace constitue le premier levier pour faire émerger la « Rive Droite économique » à l'échelle métropolitaine. Toutefois, cet ensemble territorial, entre fleuve et rocade, manque de lisibilité.

Pour faire de la Rive Droite un site de reconquête économique de la métropole, nous devons aussi :

Révéler ses domaines d'excellence :

- ▶ Développer et structurer un pôle exemplaire des « **éco-industries** », au regard du défi de la transition énergétique et écologique.
- ▶ Affirmer le positionnement sur le **Nautisme et l'Aéronautique**, fort de la présence d'entreprises remarquables, en créant **des passerelles de compétences et de savoir-faire**, au sein même du territoire et au-delà, avec des coopérations nouvelles (centre d'excellence Aérocampus).

Soutenir l'émergence de domaines stratégiques :

- ▶ **La filière culturelle et créative** qui se développe autour de lieux d'exception : le Rocher de Palmer, l'écosystème Darwin, la fabrique d'auteurs Château Brignon ou encore la future Grande salle de spectacle.
- ▶ **Un potentiel touristique à révéler**, tout d'abord, autour de la valorisation du patrimoine architectural, naturel et industriel et d'autre part, dans le domaine des **loisirs, du bien être et de la santé** avec le complexe thermoludique des Cascades de Garonne, projet moteur dans l'émergence d'une grappe d'entreprises autour de ces thématiques.

La Rive Droite a été qualifiée de laboratoire, d'incubateur, de lieu d'expérimentation, nous nous attacherons pour la décennie à venir à développer un écosystème de l'innovation **pour renforcer la compétitivité des entreprises et développer l'esprit d'entreprendre**.

On pense tout d'abord à l'innovation technologique, avec la création d'une **vitrine du pôle « éco-industries »** à Bassens pour promouvoir la culture de l'innovation et renforcer les partages de savoirs entre organismes de recherche, universités et entreprises. On peut citer également l'**Observatoire** à Floirac, lieu hybride mêlant arts, recherche scientifique et économie et enfin la constitution d'un réseau d'acteurs, **pour développer l'appropriation des outils et usages numériques** en lien avec le pôle de formation : « Rocher numérique ».

Par ailleurs, l'**innovation sociale** apparaît aujourd'hui comme un levier déterminant pour le développement des territoires. Sur la Rive Droite, trois projets phares émergent :

- ▶ **un pôle dédié à la coopération** pour stimuler la création d'entreprises sociales et solidaires.
- ▶ la création de **lieux** au cœur de la ville et de ses quartiers **favorisant** le décroisement des acteurs, **les nouveaux modes de travail** et de collaboration (télétravail, coworking (tiers lieux), pépinières, FabLab...).
- ▶ **une tête de réseau de cet écosystème**, doté d'une fonction d'incubateur de projets, d'expertise autour de l'innovation territoriale (PDIE...) et **proposant un parcours d'accompagnement intégré aux entreprises**.

Tous nos efforts doivent porter sur la montée en compétences des populations, en poursuivant la sécurisation des parcours par des actions de qualification et de professionnalisation, sans oublier l'orientation, et en proposant notamment une **offre de formation territorialisée** au vu des enjeux. N'oublions pas que les non-diplômés sont deux fois plus nombreux ici que sur le reste de l'agglomération. Les actions engagées depuis plusieurs années pour l'accès à l'emploi des populations fragilisées seront poursuivies. Enfin, pour anticiper les mutations économiques du territoire **une approche territoriale des emplois et des compétences**, partagée entre les acteurs, est indispensable.

Une des conditions de la réussite repose sur **la capacité de la Rive Droite à mettre en mouvement ses forces vives**, autour d'une collaboration expérimentale, permettant ainsi de développer les activités productives autour de filières historiques, de répondre aux besoins de l'économie résidentielle et de remplir les fonctions métropolitaines.

1. Aménager le territoire pour développer l'activité économique	10-35
Développer l'activité portuaire et industrielle	12-18
1.1 Conforter le développement du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB)	12
1.2 Pôle d'échange multimodal de la zone industrialo-portuaire (ZIP)	13
1.3 Création d'un centre routier	14
1.4 La « Maison des Gens de Mer »	15
1.5 Pérenniser l'attractivité économique de la ZIP	16
1.6 Une offre logistique dans la ZIP	17
1.7 Reconversion économique du site des Guerlandes	18
Développer une offre immobilière mixte	19-31
1.8 Un aménagement concerté à l'échelle Rive Droite	19
1.9 Une stratégie intégrée et durable pour les Zones d'Activité Economiques (ZAE)	20
1.10 Pérenniser et conforter l'offre d'hébergement : les hôtels d'entreprises	21
1.11 Reconversion économique des locaux vacants en pied d'immeubles	22
1.12 Prévôt : un parc d'activités économiques innovant et exemplaire	23
1.13 Un pôle d'activités économiques à Joliot-Curie	24
1.14 Valorisation des friches ferroviaires pour des activités économiques	26
1.15 Le Canon : un pôle d'activités économiques et de logistique urbaine	27
1.16 Programmation tertiaire secteur pont Jean-Jacques Bosc	28
1.17 Un pôle dédié aux activités économiques sur la ZAC des Quais	29
1.18 La Ramade : un pôle d'activité tertiaire	30
1.19 Programmation tertiaire sur le secteur Lissandre/Cascades	31
Conforter les polarités commerciales	32-35
1.20 Aménagement et redynamisation commerciale du centre-bourg	32
1.21 Renforcer les polarités commerciales le long du tramway	33
1.22 Renforcer l'offre commerciale au centre-bourg	34
1.23 Conforter les pôles commerciaux structurants	35

2. Développer et structurer les domaines d'excellence	36-55
Des filières en transition vers une « économie verte »	38-45
2.1 Un pôle des « éco-industries »	38
2.2 Une vitrine de l'innovation technologique	40
2.3 Port à énergies et à énergie positive (PEEPOS)	41
2.4 Préfiguration d'un pôle de chimie verte	42
2.5 Laboratoire des procédés de construction durable	43
2.6 Exemplarité environnementale et sociale de la déconstruction de navires	44
2.7 Une économie circulaire autour du traitement des encombrants	45
De l'industrie nautique à l' aéronautique	46-50
2.8 Entre Nautisme et Aéronautique, un positionnement d'excellence	46
2.9 Une plateforme de compétences des métiers de la maintenance	47
2.10 Un site dédié aux PME dans le champ de la maintenance aéronautique	48
2.11 Un pôle d'excellence pour les industries nautiques et navales	49
2.12 REFIT : pôle de réparation et aménagement des navires de plaisance	50
Des filières stratégiques en émergence	52-55
2.13 Valoriser le potentiel touristique de la Rive Droite	52
2.14 Une Rive Droite créative et culturelle	53
2.15 Les Cascades de Garonne	54
2.16 Un cluster « Eau, Bien-Être, Santé »	55

3. Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises	56-75
Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite	58-65
3.1 Un écosystème de l'innovation Rive Droite	58
3.2 Un pôle de la coopération Rive Droite	60
3.3 la Buttinière : pôle de l'innovation sociale	61
3.4 Rocher Numérique	62
3.5 Un laboratoire expérimental de fabrication	64
3.6 L'Observatoire, lieu hybride mêlant Arts, Sciences, Économie	65
Aménager un territoire compétitif : durable et numérique	66-70
3.7 Schéma directeur des flux de logistique urbaine	66
3.8 Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE)	67
3.9 Aménagement numérique Rive Droite	68
3.10 Tiers-lieu numérique	69
3.11 Réseau Wifi de territoire	70
Soutenir l'entrepreneuriat	71-75
3.12 Plateforme d'observation du développement économique et de l'emploi	71
3.13 Renforcer l'accompagnement au sein des quartiers (Cité Labs)	72
3.14 Former les chefs d'entreprises aux outils et usages numériques	74
3.15 Un portail web pour les activités de commerce et d'artisanat	75

4 Investir dans les compétences et la formation 76-94**Accès à la Formation 78-87**

4.1	Renforcer les capacités d'accès aux savoirs et à la qualification	78
4.2	Acquisition des compétences-clés et savoirs de base	79
4.3	Dispositif permanent de lutte contre l'analphabétisme et l'illétrisme	80
4.4	Pérenniser l'offre de chantiers formation	82
4.5	Un chantier de formation aux métiers des services à la personne	83
4.6	Un chantier de formation aux métiers de la gestion des déchets	84
4.7	Une qualification dans les métiers du commerce	85
4.8	La mobilité professionnelle des jeunes à l'international	86
4.9	« Rocher Formation » : pôle de formation à la création numérique	87

Accès à l'Emploi 88-94

4.10	Renforcer les opportunités d'accès à des emplois de qualité	88
4.11	Gestion territoriale et prévisionnelle des emplois et compétences	89
4.12	Groupement associatif pour une mutualisation des moyens et des emplois	90
4.13	Diagnostic sur les freins à l'insertion professionnelle des étudiants	91
4.14	L'insertion des femmes	92
4.15	Agir pour l'intégration professionnelles des femmes	93
4.16	Favoriser la mobilité professionnelle	94

Remerciements et crédits 96

1

Aménager le territoire pour développer l'activité économique

Développer l'activité portuaire et industrielle

Développer une offre immobilière mixte

Conforter les polarités commerciales

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer l'activité portuaire et industrielle

1.1 Conforter le développement du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maitre d'ouvrage :
GPMB

Partenaires associés :
Cub, Ville de Bassens,
Région

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite

Le Port de Bordeaux souhaite réserver la mise à disposition de son foncier à proximité de la voie d'eau à l'accueil d'entreprises générant du trafic portuaire.

Au delà de la zone de brouettage, le Port de Bordeaux promeut le développement économique, notamment en lien avec l'univers des transports, de la réparation navale, de la logistique et de l'industrie, en favorisant les axes de développements multimodaux.



Objectifs poursuivis

Les objectifs poursuivis concernent principalement la réalisation de programmes d'acquisition et d'aménagements fonciers permettant le développement de zones d'activités génératrices de trafic portuaire et vecteurs de multimodalité.

Ces programmes prendront en compte les différentes composantes réglementaires et environnementales.

Leur mise en œuvre se fera de manière concertée en intégrant toutes les composantes du développement durable, en accord avec les collectivités locales.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Développement de l'activité portuaire,
- › Soutien à l'économie locale et régionale,
- › Développement de la multimodalité.

État d'avancement En cours

Maîtrise foncière GPMB

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer l'activité portuaire et industrielle ←

1.2 Pôle d'échange multimodal de la zone industrialo-portuaire (ZIP)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage : Cub

Partenaires associés :
GPMB, Ville de Bassens

Territoire d'intervention : Bassens



Dans le cadre de l'étude sur le schéma de déplacement de la presqu'île d'Ambes, une réflexion porte sur l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal à Bassens. Cette réflexion s'articule notamment avec la mise en place de nouvelles lignes de transports collectifs, suite à l'ouverture du pont Jacques Chaban-Delmas.

Ce pôle d'échange pourrait être localisé, à l'entrée de la ZIP, avec plusieurs aménagements restant à définir : parking de stationnement pour les véhicules particuliers, aménagement d'un espace de liaison pour les piétons et les vélos pouvant ainsi circuler au cœur de la ZIP en passant par la gare et jusqu'au centre-bourg, intégration d'un espace dédié aux services, etc.

Objectifs poursuivis

- ▶ Permettre le stationnement des véhicules et faciliter l'accès à la ZIP
- ▶ Répondre à des préoccupations environnementales en favorisant les déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- ▶ Réduire les besoins en déplacement en proposant des services aux usagers et entreprises sur site pendant la journée (conciergerie, restauration, crèche, ...)
- ▶ Optimiser les déplacements des salariés, clients et visiteurs des nombreuses entreprises présentes sur cette zone économique.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmenter le nombre de déplacements durables (vélo, bus, marche...) pour accéder et se déplacer dans la ZIP.
- ▶ Diminuer les stationnements illicites ou dangereux dans la zone économique.
- ▶ Diminuer le trafic routier.
- ▶ Améliorer la sécurité.

État d'avancement

Schéma de déplacement validé en comité de pilotage de la Cub.

Maîtrise foncière

Un site potentiel avec une emprise foncière (5,9 ha) propriété du GPMB

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer l'activité portuaire et industrielle

1.3 Création d'un centre routier

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
GPMB

Partenaires associés :
Ville de Bassens, Cub

Territoire d'intervention : Bassens



Dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Bassens et la Cub, le Port de Bordeaux souhaite réorganiser l'offre de stationnements poids lourds sur un site dédié.

Pour être attractif, ce site doit disposer d'une offre adaptée aux poids lourds, de services associés (restauration, lavage, carburant...) et être complètement sécurisé. Il a une réelle fonction de pôle d'échange, de services et d'usages pour un public diversifié.

En complément d'une réponse approprié aux besoins des chauffeurs, ce pôle apporte des services aux salariés, usagers de la ZIP. L'ambition est de créer un véritable lieu d'échange, de partage et de proximité.

Objectifs poursuivis

Il s'agit d'offrir un niveau de service de qualité pour capter l'ensemble des poids lourds en attente ou en transit sur le site.

L'objectif est de limiter voire d'éliminer les impacts indirects des poids lourds sur la gestion de la zone portuaire et, au-delà de la zone urbaine.

L'autre objectif est d'offrir aux transporteurs et aux chauffeurs un niveau de service de qualité pour le confort et la sécurité de l'ensemble des usagers.

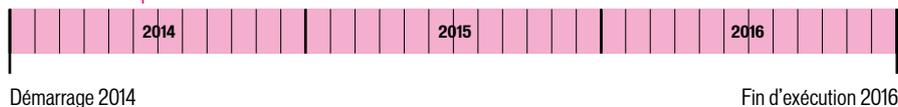
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Baisse du stationnement illicite des poids lourds le long de la zone portuaire.
- ▶ Baisse du trafic routier dans la zone urbaine.

État d'avancement Consultation lancée fin 2013 pour désigner un investisseur et exploitant.

Maîtrise foncière GPMB

Calendrier prévisionnel



Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer l'activité portuaire et industrielle ←

1.4 La « Maison des Gens de Mer »

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
 fonctionnement

Maître d'ouvrage :
 Escale Estuaire Gironde

Partenaires associés :
 GPMB, Région, Cub,
 Département



Territoire d'intervention : Bassens

La « Maison des Gens de Mer » a pour but d'accueillir les marins en transit dans la zone portuaire pendant les opérations de chargement/déchargement des navires. Elle proposera différents services aux marins en escale.

Objectifs poursuivis

- › Fournir aux marins en escale un lieu de services adaptés à leurs besoins. Il est nécessaire que cette population, qui passe la plupart de son temps en mer, puisse disposer de services et d'une assistance particulière à proximité des navires. Ce lieu leur proposera également des postes informatiques pour qu'ils puissent rester en contact avec leurs proches lorsqu'ils sont à terre.
- › Créer pour cette population constamment sur son lieu de travail un lieu d'agrément, de repos, d'écoute et de loisir.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Fréquentation du site.
- › Nombre de marins accueillis.

État d'avancement En cours de conception

Maîtrise foncière GPMB

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2015

Fin d'exécution 2016

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer l'activité portuaire et industrielle

1.5 Pérenniser l'attractivité économique de la ZIP

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :

Entreprises

Partenaires associés :

Ville de Bassens,
Cub, GPMB, CCIB,

Département, Région, Europe

Territoire d'intervention : Bassens



La nécessité de conserver et développer des activités industrielles, artisanales et/ou commerciales en ville ou à proximité immédiate des centres urbains, impose que la puissance publique participe à la création ou à la pérennisation d'entreprises, en aidant au financement des surcoûts induits. Cette politique doit être menée et généralisée à l'échelle de l'agglomération.

Objectifs poursuivis

- ▶ Pérenniser et développer l'attractivité des grandes zones d'activité et favoriser les regroupements de savoirs et savoir-faire industriels.
- ▶ Conforter les sites économiques autour d'entreprises SEVESO et des sites PPRT.
- ▶ Garantir la viabilité des entreprises.
- ▶ Éviter le desserrement d'activités vers la périphérie qui génère des impacts sociaux et environnementaux.
- ▶ Aménager durablement les agglomérations en facilitant les activités économiques à proximité des centres urbains et limiter la pollution due aux déplacements domicile-travail.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises aidées.
- ▶ Nombre d'emplois créés.
- ▶ Nombre de friches reconverties.

État d'avancement

Cadre à négocier et formaliser

Le foncier à vocation économique est relativement rare dans l'agglomération bordelaise. Les terrains disponibles sont, pour une grande partie d'entre eux, impactés par une médiocre, voire mauvaise qualité des sols. Or, les prix de ces terrains étant les mêmes que ceux n'étant pas obérés par de telles contraintes, il s'ensuit une distorsion de concurrence.

Pour s'implanter, les entreprises doivent en effet construire des bâtiments dotés de fondations spéciales sur micro-pieux, ce qui représente un surcoût de construction de près de 20%.

De plus, l'existence de plusieurs PPRT autour de sites classés SEVESO dans la ZIP impacte financièrement les « riverains » (entreprises et citoyens) en raison des aménagements de sécurisation nécessaires. Ces surcoûts, s'ils sont pris en charge pour les particuliers, ne le sont pas pour les entreprises, induisant ainsi une distorsion d'attractivité des secteurs touchés.

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer l'activité portuaire et industrielle ←

1.6 Une offre logistique dans la ZIP

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
Cub, entreprises

Partenaires associés :

Ville de Bassens,
GPMB, CCIB, Région,
Département, Europe (FEDER)



Territoire d'intervention : Bassens

Bassens, en lien avec la ZIP, constitue un pôle logistique majeur à l'échelle de l'agglomération et bénéficie d'une bonne desserte multimodale. Le foncier à vocation économique, qui se raréfie, y cohabite avec des terrains porteurs de bâtiments logistiques désuets, non fonctionnels, chers, de surcroît peu esthétiques.

Il importe d'optimiser le foncier, mais aussi le bâtiment qui peut être équipé de quais de déchargement réutilisables. Il faut également revoir la hauteur des bâtiments, souvent trop bas par rapport aux contraintes actuelles de manutention, et donc renforcer les fondations.

Il s'agit de rendre les bâtiments plus fonctionnels en les adaptant (intérieur et extérieur) à la logistique d'aujourd'hui, tout en les rendant compatible avec les nouvelles logiques de mobilité économique.

La mise en œuvre d'une veille foncière est indispensable pour ensuite mettre en place une stratégie logistique globale.

Objectifs poursuivis

- ▶ Pérenniser et développer les activités logistiques des grandes zones d'activité, dont la ZIP, déjà équipées et desservies.
- ▶ Proposer une nouvelle offre en matière de logistique urbaine.
- ▶ Recyclage du foncier et réhabilitation des bâtiments (aspects fonctionnels, économiques, esthétiques et environnementaux).

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises créées et/ou aidées.
- ▶ Nombre d'emplois créés.
- ▶ Structuration et mise en œuvre d'une stratégie logistique globale à l'échelle de l'agglomération.

État d'avancement Cadre à négocier et formaliser

Calendrier prévisionnel



Démarrage janvier 2014

Fin d'exécution décembre 2025

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer l'activité portuaire et industrielle

1.7 Reconversion économique du site des Guerlandes

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maitre d'ouvrage :

Cub

Partenaires associés :

Ville de Bassens, Région

Territoire d'intervention : Bassens



Situé au nord-est de Bassens et à l'entrée nord de la ZIP, au lieu-dit des « Guerlandes », ce site s'étend sur près de 36 hectares. La société EVERITUBE a exploité entre 1917 et 1986, l'une des plus importantes usines de fabrication de produits en amiante-ciment de France. Malgré sa dangerosité, le site, par ailleurs en zone PPRI et PPRT, fait l'objet depuis plusieurs années d'une reconversion progressive sous la forme de locaux d'activités et d'aires de stockage extérieur. Il est actuellement partagé entre différents propriétaires privés et environ 30 entreprises y sont installées.

Objectifs poursuivis

L'étude pré-opérationnelle a pour objectif de :

- ▶ Dresser un diagnostic à l'échelle du site afin de déterminer ses potentialités économiques et de les mettre en perspective avec l'environnement économique.
- ▶ De proposer une stratégie d'ensemble, un plan d'actions et des choix programmatiques cohérents en matière d'urbanisme et d'aménagement.

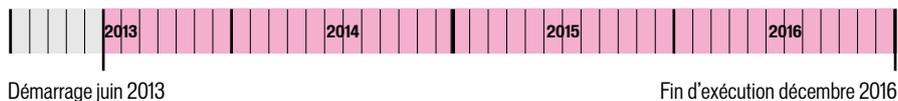
Le projet doit permettre :

- ▶ D'aménager un des derniers secteurs face à la pénurie foncière, de valoriser les opportunités foncières.
- ▶ de mettre en sécurité le site en proposant un foncier et/ou de l'immobilier pour des activités productives.
- ▶ de favoriser l'innovation et une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesse.
- ▶ de favoriser la responsabilité sociétale des entreprises (démarche santé environnementale).

Résultats attendus (indicateurs)

Réalisation d'une étude pré-opérationnelle, réalisation de la dépollution, nombre de m² réutilisés, nombre d'activités créées, nombre d'emploi créés.

Calendrier prévisionnel



Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer une offre immobilière mixte ←

1.8 Un aménagement concerté à l'échelle Rive Droite

Portée : intercommunale

Nature : investissement
/fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :
Cub, Villes, CCIB, CMA,
opérateurs, développeurs, aménageurs,
Région, Département

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite



En 1997, une zone franche urbaine (ZFU) a été mise en place sur les communes de Cenon, Lormont, Floirac et Bordeaux, avec pour objectif de relancer l'emploi et le développement économique. Ce dispositif a généré une dynamique forte en termes de créations d'entreprises et d'emplois et a permis la création de 4 hôtels d'entreprises sur la Rive Droite.

Le succès du dispositif ZFU laisse toutefois apparaître des problèmes : vacance de locaux, de bureaux, sous-densification des unités foncières et en premier lieu au sein des ZAE.

Sans se prononcer sur un maintien des zones franches urbaines après 2014 et des exonérations de charges, le rôle des collectivités pour créer le terreau indispensable à l'implantation des entreprises prend tout son sens. Il est indispensable de disposer d'un volume suffisant de terrains disponibles, de penser à une localisation préférentielle des entreprises dans des espaces d'activité économique adaptés à leurs besoins et en respect des autres fonctions de la ville.

Objectifs poursuivis

- ▶ Diagnostic et élaboration d'une stratégie d'aménagement expérimentale des principales ZAE de la Rive Droite (Cf fiche 1.9).
- ▶ Réflexion sur la création de nouveaux hôtels d'entreprises permettant aux entrepreneurs de s'installer à des prix inférieurs à ceux du marché (Cf fiche 1.10).
- ▶ Réflexion sur des montages innovants permettant de concilier les intérêts des parties prenantes : propriétaires, collectivités, entreprises... : concept de « Build in My Backyard » (BIMBY) et « Build in my Front Yard » (BIMFY).

Résultats attendus (indicateurs)

Dans le cadre des réflexions sur les capacités de transformation de l'immobilier d'entreprise de 2^e main et de la mutation éventuelle de certaines zones économiques dédiées, une étude sera conduite par l'A'urba pour comprendre les mécanismes économiques, juridiques et financiers qui régissent l'immobilier d'entreprise existant.

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer une offre immobilière mixte

1.9 Une stratégie intégrée et durable pour les Zones d'activité économique (ZAE)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Cub, Région, Villes, CCIB, Hauts-de-Garonne
Développement, A'urba, CMA, clubs
d'entreprises...

Territoire d'intervention : Lormont,
Cenon, Floirac



Il s'agit d'initier une démarche expérimentale de gestion durable des sites économiques existants, visant à améliorer l'offre de services à destination des entreprises et de leurs salariés.

Cette réflexion collective associant les partenaires économiques, les communes et les associations d'entreprises, vise à optimiser la cohérence de l'offre proposée sur la Rive Droite aux entreprises et aux salariés.

Le périmètre de la réflexion porte sur 3 ZAE : La Gardette à Lormont (64 ha, 230 entreprises, 2 000 emplois), Jean-Zay à Cenon et les Mondaults à Floirac.

Objectifs poursuivis

- ▶ Assurer la gestion urbaine du site : jalonnement, signalétique, espaces verts, requalification des voiries, etc.
- ▶ Fédérer les entreprises autour d'une animation (réunions d'information, outils de communication, organisation d'événements, etc.).
- ▶ Améliorer les conditions de mobilité pour les salariés (desserte en transports en commun, PDIE...).
- ▶ Mutualiser les services aux entreprises (salle de vidéoconférence, flotte de véhicules, accueil, gestion des déchets, etc.) et aux salariés (crèches, garderies, restauration...)

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmenter le nombre d'entreprises
- ▶ Développer les emplois
- ▶ Modifier l'image et développer l'attractivité

État d'avancement

Proposition à partir de 2014 d'une étude portant sur un diagnostic approfondi des 3 ZAE, suivi d'une étude pré-opérationnelle.

Maîtrise foncière Propriétaires privés et publics selon les sites à l'étude.

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer une offre immobilière mixte ←

1.10 Pérenniser et conforter l'offre d'hébergement : les hôtels d'entreprises

Portée : métropolitaine

Nature :
 investissement/
 fonctionnement

Maître d'ouvrage :
 non déterminé

Partenaires associés :
 Cub, Villes, Région, Département, Etat,
 chambres consulaires, investisseurs,
 opérateurs



Domofrance, le bailleur, assure la commercialisation et la gestion des 4 sites, qui sont régis par un contrat de crédit-bail dont le crédit bailleur est la commune qui sous-loue les locaux avec un mandat de gestion à Domofrance. Par la suite, le bailleur passe un contrat avec les entreprises qui sont donc sous-locataires secondaires.

Soit au total une soixantaine d'entreprises accueillies pour une surface cumulée de 5 305 m² sur les 4 immeubles et une surface moyenne de 1 300 m² par hôtel.

Objectifs poursuivis

- ▶ Questionnement sur la création de nouveaux hôtels d'entreprises permettant aux entrepreneurs d'accéder à des prix inférieurs à ceux du marché.
- ▶ Compléter cette offre par des produits de sortie des hôtels d'entreprises adaptés, pour atténuer le « saut » entre dispositifs aidés et marché libre.

Calendrier prévisionnel



L'objectif principal de la construction des Hôtels d'Entreprises livrés entre 2001 et 2003, était de répondre à une demande forte d'implantation de petites entreprises sur un site attractif de favoriser l'émergence d'entreprises créatrices d'emplois et de contribuer à l'accueil de créateurs d'entreprises en leur faisant bénéficier temporairement de conditions de loyer inférieur au marché.

Implantés sur chacune des communes, les Hôtels d'Entreprises s'inscrivent dans une démarche volontariste d'aide au développement économique local et contribuent à la création d'une mixité urbaine dans les quartiers où ils sont installés.

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer une offre immobilière mixte

1.11 Reconversion économique des locaux vacants en pied d'immeubles

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires

associés : Cub, Région,
Département, bailleurs, Villes, État

Territoire d'intervention : Bassens,
Lormont, Cenon, Floirac



Objectifs poursuivis

- ▶ Amener de l'activité économique dans les quartiers et favoriser la mixité fonctionnelle.
- ▶ Identifier des pistes et/ou propositions d'aménagement avec comme enjeu premier de promouvoir le développement économique (commerce, ESS, appui aux créateurs et jeunes entrepreneurs).
- ▶ Proposer un hébergement physique à des coûts réduits avec un volet accompagnement/ conseil, apporté par le réseau de partenaires et acteurs du territoire.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Accueil de créateurs d'entreprises.
- ▶ Création d'emplois au sein des quartiers.
- ▶ Développer des coopérations nouvelles.

État d'avancement Réflexion à engager à compter de 2014

Maîtrise foncière Bailleurs sociaux

Une réflexion doit s'engager, en partenariat avec les bailleurs, sur la reconversion et la requalification des locaux vacants de pied d'immeuble sur le territoire de la Rive Droite.

Ces sites immobiliers, au cœur des quartiers, pourraient apporter une réponse complémentaire à celle proposée par les structures d'accueil existantes sur le territoire et constituer des points-relais pour l'animation économique au sein des quartiers ou encore des espaces d'échange et de travail (tiers-lieux, coworking, etc.) en lien avec les opérateurs économiques existants et les associations.

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer une offre immobilière mixte ←

1.12

Prévôt : un parc d'activités économiques innovant et exemplaire

Portée : métropolitaine

Nature :
investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Cub

Partenaires associés :
Ville de Bassens, Région, Département,
CCIB, CMA, Europe

Territoire d'intervention : Bassens/Prévôt



Les principaux enjeux d'aménagement sur ce secteur sont la recherche d'une meilleure préservation des équilibres entre le développement économique, la mise en valeur du paysage, la protection de l'environnement et la qualité du cadre de vie pour les habitants.

A proximité directe du quartier Prévôt, appelé à connaître une opération de renouvellement urbain, ce secteur constitue une opportunité foncière impliquant l'élaboration d'un projet d'ensemble qui devra prendre en compte les périmètres SEVESO, la révision du SCOT et du PLUI. L'enjeu est d'orienter ce secteur vers le développement d'une mixité fonctionnelle.

Objectifs poursuivis

- ▶ Proposer un modèle économique en réponse aux besoins de TPE/PME et activités artisanales (10 à 15 000m²).
- ▶ Diversifier le tissu économique local.
- ▶ Répondre aux besoins des entreprises de la ZIP (sous-traitants...) en termes de services.
- ▶ Avoir une approche environnementale de l'urbanisme (préservation et mise en valeur des boisements sur le site, aménagement de zones vertes tampon, intégration maximale des îlots résidentiels réalisés, exigence en matière d'aspect et d'intégration des bâtiments économiques).

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises créées au sein du parc d'activités.
- ▶ Part des entreprises innovantes.
- ▶ Nombre de services aux entreprises créés ou implantés.

État d'avancement

- ▶ Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur l'ensemble du site (partie habitat, et économie) par la Cub depuis juillet 2013. Durée de l'étude : 8 mois.
- ▶ Réalisation de l'opération à compter de janvier 2015.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



Démarrage juillet 2013

Fin d'exécution décembre 2018

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer une offre immobilière mixte

1.13 Un pôle d'activités économiques à Joliot-Curie

Portée : métropolitaine

Nature : investissement
/fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
à déterminer

Partenaires associés :
Cub, CCIB, CMA,
bailleurs, collectivités
locales, État, Europe...

Territoire d'intervention : Bas-Cenon



Une étude intercommunale associant les villes de Cenon, Bordeaux et Floirac, a été réalisée en 2011 et porte sur le renouvellement urbain du cœur de « plaine Rive Droite ». Le plan-guide de 2012 décline les modalités d'intervention sur chaque commune. Une étude spécifique a été réalisée en 2013 sur le site de la résidence Henri Sellier.

Le volet économique de l'étude porte sur la création de locaux et d'ateliers à prix réduit destinés aux entreprises et artisans souhaitant s'installer sur la plaine Rive Droite.

Le projet prévoit la constitution d'une offre immobilière globale d'environ 2 500 m² :

9 ateliers de 90 m² sur le site Léo Lagrange (long du boulevard Joliot-Curie) et sur le site Sellier deux propositions :

- ▶ 1 hôtel d'entreprises regroupant 10 ateliers de 100 m²,
- ▶ 600 m² de bureaux low cost et/ou d'ateliers en étage.

Objectifs poursuivis

- ▶ Promouvoir l'emploi et la diversification des activités.
- ▶ Introduire une mixité fonctionnelle de part et d'autre de la voie ferrée, sur les deux sites Léo Lagrange et Henri Sellier.
- ▶ Optimiser l'utilisation des immeubles d'activité économique en leur donnant une fonction complémentaire d'amélioration du cadre de vie des habitants, en tant que « mur antibruit » sachant que le projet urbain prévoit également la requalification des deux boulevards de voies express en voies urbaines accessibles directement aux activités économiques.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Taux d'occupation des locaux.
- ▶ Nombre d'emplois créés.
- ▶ Nombre d'entreprises implantées.

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←

Développer une offre immobilière mixte ←

État d'avancement

- ▶ Principes actés lors de comités de pilotage partenariaux.
- ▶ La constructibilité de ces sites est liée au risque inondation (PPRI en cours de révision et consolidation des digues prévue).

Maîtrise foncière Ville de Cenon (Léo Lagrange) et Domofrance (Henri-Sellier)

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage : à partir de 2016

Synthèse financière

Dépenses : Coût TTC : **1 749 150 €** dont **950 400 €** (site Léo Lagrange) **798 750 €** (site Henri Sellier)

↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer une offre immobilière mixte

1.14 Valorisation des friches ferroviaires pour des activités économiques

Portée : communale

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
à déterminer

**Partenaires
associés :** Cub, CCIB,
CMA, RFF, promoteurs,
collectivités locales, État, Europe

Territoire d'intervention : Bas-Cenon /
Victor-Hugo



Une fois les travaux de doublement de la voie ferrée Bordeaux-Paris effectués, il restera des délaissés fonciers (friches ferroviaires) dont l'importance et l'emplacement, en plein cœur urbain, justifient une réutilisation pertinente.

Une étude préalable a été menée à ce sujet en 2010 par l'A'urba à la demande de la Cub sur un périmètre restreint. Elle est actuellement complétée et actualisée avant le lancement d'une étude pré-opérationnelle sous maîtrise d'ouvrage Cub.

La programmation et sa mise en œuvre se feront en étroite collaboration technique avec les chambres consulaires et RFF.

Objectifs poursuivis

- ▶ Définir et réaliser une valorisation urbaine et paysagère des délaissés fonciers de part et d'autre de la voie ferrée, tout le long des voies, avec une dominante économique.
- ▶ Proposer une offre d'aménagement des délaissés selon un découpage en séquences, avec une attention particulière portée au traitement des abords de la gare multimodale, aux friches entre la voie ferrée et le cours Victor Hugo.
- ▶ Au nord, la réflexion sera menée en articulation avec l'étude intercommunale à réaliser par la Cub en 2014 sur le secteur Lissandre/Le Marais.

Résultats attendus (indicateurs)

Activités et emplois créés.

État d'avancement

Étude pré-opérationnelle à lancer.

Maîtrise foncière

RFF, Cub, privé

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage : étude 2014 - travaux à partir de 2016

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer une offre immobilière mixte ←

1.15 Le Canon : un pôle d'activités économiques et de logistique urbaine

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
Cub

Partenaires associés :
Ville de Floirac ,
CCIB, CMAB, Région,
Département, État

Territoire d'intervention : Floirac



Le projet consiste à aménager le secteur du Canon à Floirac (moins de 10ha) en menant une réflexion sur un positionnement de logistique urbaine. L'A'urba a mené, en 2008, une réflexion globale d'aménagement sur le site. Elle a proposé de minimiser la création d'entrepôts pour optimiser le potentiel foncier et implanter des locaux d'activités, notamment destinés aux entreprises évincées par les grandes opérations d'aménagement en cours ou à venir sur la plaine-Rive Droite.

Par ailleurs, ce site constitue une entrée sur le parc des Coteaux à Floirac (domaine de la Burthe de l'autre côté de la rocade).

Objectifs poursuivis

- ▶ Positionner un pôle économique à l'entrée de l'agglomération, dédié à la production artisanale et offrant un dispositif de logistique innovant.
- ▶ Créer de nouvelles capacités d'accueil pour les entreprises.
- ▶ Développer l'offre d'emploi sur le territoire.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises créées et/ ou implantées.
- ▶ Nombre d'emplois créés/adéquation avec les demandeurs d'emploi du territoire.

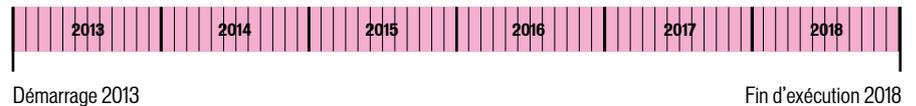
État d'avancement

Consultation de bureaux d'études en cours pour engager une étude pré-opérationnelle.

Maîtrise foncière

Le site du Canon est maîtrisé pour moitié par la Cub, soit plus de 5ha.

Calendrier prévisionnel



↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique

↳ Développer une offre immobilière mixte

1.16 Programmation tertiaire secteur pont Jean-Jacques Bosc

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

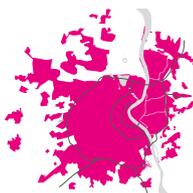
Maitre d'ouvrage :

Cub, EPA Bordeaux-
Euratlantique

Partenaires

associés : Ville de Floirac

Territoire d'intervention : Floirac



Il s'agit de constituer un lieu de référence en tête du futur pont Jean-Jacques-Bosc, à l'interface de l'opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique, d'un grand équipement de rayonnement métropolitain, à savoir la Grande salle de spectacle (10 000 places) et le secteur de la ZAC des Quais. Cette programmation économique tertiaire promet d'être ambitieuse avec l'opération Garonne-Eiffel qui verra l'implantation du siège social du groupe Fayat (secteur BTP construction), d'environ 15 000 m², sur le secteur Deschamps. Elle s'accompagne également d'une programmation d'activités tertiaires, commerciales (20 000 m²) et touristiques avec également la création d'une capacité hôtelière de 20 000 m².

Objectifs poursuivis

- ▶ Constituer une nouvelle image pour la métropole et sa Rive Droite.
- ▶ Développer une polarité tertiaire économique.
- ▶ Développer de nouveaux usages sur ce territoire (touristiques, loisirs et culturels).

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'activités implantées.
- ▶ Nombres d'entreprises.
- ▶ Fréquentation des équipements.

État d'avancement

Concernant le secteur de la ZAC des Quais, modification de la programmation en cours (Cf fiche 1.17).

Maîtrise foncière Cub, EPA Bordeaux-Euratlantique

Calendrier prévisionnel



Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer une offre immobilière mixte ←

1.17 Un pôle dédié aux activités économiques sur la ZAC des Quais

Portée : métropolitaine

Nature : investissement
/fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Cub

Partenaires associés :

Cub, Ville de Floirac ,
Région, Département, CCIB, CMA,
Hauts-de-Garonne développement, État

Territoire d'intervention : Floirac



Sur la ZAC des Quais, un foncier de 5 ha (lots K et L) est disponible pour l'aménagement de locaux d'activité composés de bureaux et ateliers pour répondre aux besoins des PME/TPE. Il s'agit de proposer une offre mixte locative et d'accession aux entreprises, en adéquation avec leur solvabilité.

L'objectif est de créer une synergie entre les entreprises du territoire, à proximité de la pépinière d'entreprises du Centre d'Innovation et de Formation (CIF) et du centre de formation compagnonnique des métiers du bâtiment. Le programme devrait permettre d'apporter notamment des solutions adaptées aux jeunes entreprises issues de la pépinière d'entreprises de Floirac.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer une offre immobilière en adéquation avec le tissu de PME/TPE du territoire (20 000 m²).
- ▶ Développer l'offre d'emplois sur le territoire.
- ▶ Augmenter l'attractivité économique.

Résultats attendus (indicateurs)

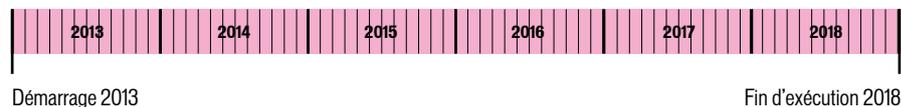
- ▶ Nombre d'emplois créés.
- ▶ Nombre d'entreprises regroupées sur le site.

État d'avancement

- ▶ Consultation d'opérateurs en cours.
- ▶ Décision d'attribution avant la fin de l'année 2013.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



- ↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique
- ↳ Développer une offre immobilière mixte

1.18

La Ramade : un pôle d'activité tertiaire

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
Clairsienne (Premium)

Partenaires associés :
Cub



Territoire d'intervention : Lormont /
Ramade

Sur le site de la friche industrielle de Siemens dans le quartier de la Ramade à Lormont, Clairsienne, opérateur social et aménageur, développe un véritable éco-quartier : « Les Akènes », en concertation avec la Ville de Lormont.

Sur une zone de 12,6ha, ce projet d'aménagement accueillera à terme une offre résidentielle, des commerces, services et bureaux.

Le foncier en front de rocade sera valorisé par une programmation de :

- ▶ 11 000 m² de bureaux positionnés en excellente visibilité et accessibilité,
- ▶ 7 500 m² de commerces et de services de proximité : crèche d'entreprise, surface commerciale, hôtel, résidence hôtelière, restaurant...

Objectifs poursuivis

- ▶ Offrir un emplacement à forte visibilité pour les entreprises sur un quartier neuf et accessible.
- ▶ Favoriser la mixité fonctionnelle, la proximité, le lien social, le dynamisme économique.

Résultats attendus (indicateurs)

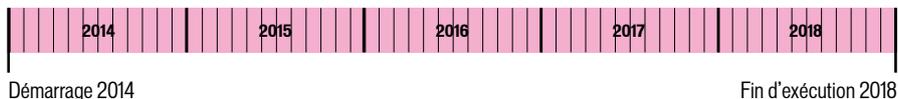
Nombre d'entreprises accueillies, nombre d'emplois créés sur site.

État d'avancement

Permis de construire en cours et/ou délivrés. Une 1^{ère} phase opérationnelle engagée en 2014

Maîtrise foncière Clairsienne

Calendrier prévisionnel



Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Développer une offre immobilière mixte ←

1.19 Programmation tertiaire sur le secteur Lissandre/ Cascades

Portée : métropolitaine

Nature : investissement

Maître d'ouvrage :
 SEM Monts des Lauriers
 et Clairsienne

Partenaires associés :
 Cub

Territoire d'intervention : Lormont



Deux opérations d'aménagement urbain sont en projet au cœur d'un secteur en mutation dont le potentiel d'évolution est fort avec : le parc de l'Ermitage intégré au parc des Coteaux, le futur complexe thermo-ludique des Cascades, le nouveau pont Jacques Chaban-Delmas, le pôle multimodal Cenon-Pont-Rouge.

Ces deux opérations s'inscrivent sur des sites aujourd'hui délaissés, situés de part et d'autre de la voie ferrée :

- ▶ Sur l'ancien terrain de la société William Pitters, propriété de Clairsienne, une programmation de 20 000 m² d'immobilier d'entreprise est actée afin d'offrir un aménagement urbain équilibré entre l'habitat et l'activité économique (lot dédié à la pointe nord du site).
- ▶ Sur le site de l'ancienne carrière puis cimenterie Poliet et Chausson, une programmation de 10 000 m² de bureaux est prévue en bas de l'opération dite des « Cascades ».

Objectifs poursuivis

- ▶ Introduire une mixité fonctionnelle au cœur de nouveaux quartiers urbains denses.
- ▶ Développer l'attractivité économique du site dans le prolongement du complexe thermoludique des Cascades de Garonne.
- ▶ Attirer autour de ce site remarquable, les entreprises innovantes autour de la filière du bien-être, de l'eau et de la santé.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises accueillies.
- ▶ Nombre d'emplois créés sur site.

État d'avancement

- ▶ Permis de construire et permis d'aménager délivrés pour l'opération des Cascades.
- ▶ Permis d'aménager en cours pour la partie « William Pitters / Lissandre ».

Maîtrise foncière SEM Monts des Lauriers et Clairsienne

Calendrier prévisionnel

Année de démarrage : dernier trimestre 2014

Fin d'exécution : courant 2016

- ↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique
- ↳ Conforter les polarités commerciales

1.20 Aménagement et redynamisation commerciale du centre-bourg

Portée : communale

Nature : investissement
/fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :
Ville de Bassens, CCIB, Cub, État (FISAC),
Région, Département

Territoire d'intervention : Bassens



En 30 ans, la commune a fortement muté dans son organisation urbaine et, plus particulièrement, à travers la modification des polarités commerciales et l'apparition de nouvelles centralités. Le centre-bourg ancien ne dispose plus de réelle vocation commerciale et ce manque, au centre de la commune, déséquilibre son fonctionnement.

La logique de concentration des services et équipements publics au centre-bourg s'avère stratégique pour une politique de revitalisation commerciale. De plus, les opérations de renouvellement urbain (quartiers du Bousquet et de la Gare), offrent au centre-bourg ancien un nouvel intérêt dans le fonctionnement du bassin de vie.

Le projet consiste à réaliser des programmes bâtis nécessaires au renforcement de l'activité économique et notamment, la réhabilitation d'un immeuble existant et la création d'un front bâti contigu.

Objectifs poursuivis

- ▶ Redéfinir une polarité commerciale crédible sur le centre-bourg historique pour créer une offre commerciale regroupée et lisible.
- ▶ Favoriser le regroupement des activités actuelles et identifier des activités complémentaires en lien avec la vocation commerciale de Bassens.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'activités créées dont nombre de commerces créés ou amenés,
- ▶ Nombre d'emplois créés,
- ▶ Fréquentation des commerces.

État d'avancement

- ▶ Étude de faisabilité réalisée par la Cub.
- ▶ En 2014, Cub doit lancer une recherche d'opérateurs pour la réalisation du projet.
- ▶ Démarrage prévisionnel des travaux en 2015.

Maîtrise foncière Cub (1200 m²)

Synthèse financière

Dépenses :

Coût HT : **4 329 100 €**

Ressources :

Communauté Urbaine de Bordeaux 2 027 300 €
Communes 601 800 €
Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc...) 1 700 000 €
Total 4 329 100 €

Taux d'intervention :

Communauté Urbaine de Bordeaux	47%
Communes	14%
Organismes privés	39%
Total	100%

Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←

Conforter les polarités commerciales ←

1.21 Renforcer les polarités commerciales le long du tramway

Portée : communale

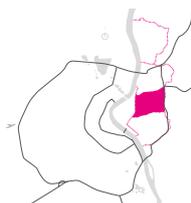
Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Cub, CCI, CMA, collectivités locales, État,
Europe, association de commerçants, club
d'entreprises, copropriétaires...

Territoire d'intervention : Cenon
(ZAC Pont Rouge / Pelletan-Morlette/
Place Laredo)



Les projets structurants de la commune : ZAC du Pont-Rouge, PAE Pelletan-Morlette, PRU du 8 Mai 1945, s'articulent autour du corridor du tramway et comportent chacun une polarité commerciale de proximité à conforter et pérenniser.

La Ville pilote une opération FISAC et œuvre au développement d'une animation commerciale avec le tissu de commerces.

Objectifs poursuivis

- ▶ Promouvoir l'emploi et le commerce sur Cenon en :
- ▶ restructurant les pôles commerciaux vieillissants au pied des stations de tramway par des opérations immobilières ambitieuses,
- ▶ consolidant le linéaire commercial le long du tramway, par des interventions ponctuelles ou localisées (animations, réaménagement des abords, stationnement) pour dynamiser l'activité.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Taux d'occupation des locaux commerciaux.
- ▶ Nombre d'emplois créés ou maintenus.

État d'avancement

Variable en fonction du site

- ▶ Sur la place Laredo (PRU 8 Mai 45), les cellules commerciales du RDC sont occupées (implantation d'une antenne SOS Médecins en 2013).
- ▶ La ZAC Pont-Rouge est en cours de réalisation, avec un échelonnement des livraisons des RDC commerciaux.
- ▶ Le PAE Pelletan prend en compte les projets privés de restructuration/extension du supermarché Casino et de sa galerie commerciale à La Morlette, ainsi que la démolition/construction du centre commercial Palmer.

Maîtrise foncière

privée ou publique

- ↳ Aménager le territoire pour développer l'activité économique
- ↳ Conforter les polarités commerciales

1.22

Renforcer l'offre commerciale au centre-bourg

Portée : communale

Nature : investissement /fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Floirac

Partenaires associés :
Cub, Ville de Floirac, commerçants, État (FISAC), CCI, CMA

Territoire d'intervention : Floirac



Le projet consiste à requalifier le centre-bourg et à renforcer une offre commerciale de proximité dans le cadre d'un travail partenarial avec les commerçants et les institutionnels du domaine. Par ailleurs, dans le cadre des projets de renouvellement urbain, une offre de locaux commerciaux en pied d'immeubles sera développée, en prenant en compte, à terme, l'aménagement de l'îlot Dulong.

Objectifs poursuivis

- ▶ Organiser une offre commerciale «équilibrée» tenant compte du tissu économique existant du centre-bourg et des besoins liés aux projets immobiliers de la ZAC des Quais et de l'îlot Dulong.
- ▶ Développer l'offre d'emploi sur le territoire.
- ▶ Améliorer et développer les services de proximité pour les habitants.

Résultats attendus (indicateurs)

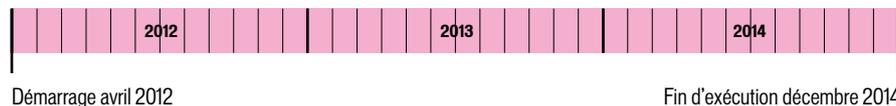
- ▶ Nombre d'emplois créés et adéquation avec les besoins des demandeurs d'emploi du territoire.

État d'avancement

Études de faisabilité et de programmation en cours dans le cadre de la ZAC des Quais.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



Aménager le territoire pour développer l'activité économique ←
 Conforter les polarités commerciales ←

1.23

Conforter les pôles commerciaux structurants

Portée : métropolitaine

Nature : investissement
/fonctionnement

Maître d'ouvrage :
à définir

Partenaires associés :

Cub, Ville de Lormont commerçants, État
(FISAC), CCI, Chambre des métiers.

Territoire d'intervention : Lormont



Le centre commercial Rive Droite, aux 4 Pavillons, souffre de la concurrence du développement des surfaces commerciales sur les territoires hors-Cub et donc non soumis aux principes retenus dans le Scot, à savoir le gel des surfaces commerciales (Sainte-Eulalie et Beychac-et-Caillau). Au-delà d'une stratégie « défensive », il convient d'adopter un positionnement offensif de reconquête, d'adaptation et de développement du site commercial.

Le secteur de l'Archevêque et de la zone d'activité La Gardette connaît quant à lui une dynamique autour du commerce automobile. Il s'agit de conforter ce positionnement et de permettre son développement dans le temps, en cohérence avec les secteurs de proximité.

Objectifs poursuivis

- ▶ Conforter une polarité commerciale forte et indispensable pour les populations de la Rive Droite, fragilisée par la concurrence.
- ▶ Identifier clairement le pôle automobile de l'avenue de Paris et valoriser son environnement général.

Résultats attendus (indicateurs)

Progression du chiffre d'affaire et fréquentation des clients.

État d'avancement

L'aménagement de ces pôles est dépendant des opérations immobilières à proximité, à savoir : la Ramade-Les Akènes, la Buttinière, l'ORU Génicart...

Maîtrise foncière Privée en grande partie

2

Développer et structurer les domaines d'excellence

Des filières en transition vers une « économie verte »

De l'industrie nautique à l'aéronautique

Des filières stratégiques en émergence

2. DÉVELOPPER ET STRUCTURER LES DOMAINES D'EXCELLENCE

Des filières
en transition
vers une « économie
verte »

2.1 Un pôle des « éco-industries »

Territoire d'intervention : Aire métropolitaine

Enjeux identifiés

La filière des éco-industries promeut un développement économique durable respectueux de la préservation de l'environnement. Les « éco-entreprises » prennent en compte les impacts environnementaux dans la conception, le développement de leurs produits, biens et services tout au long du cycle de vie. Plusieurs industriels et entreprises du territoire agissent selon une démarche de développement durable et se sont déjà engagés dans la mise en œuvre de projets répondant aux enjeux de la filière des éco-industries. Cette démarche intègre les objectifs de la Stratégie de Spécialisation Intelligente encouragée par l'Europe.

Objectifs poursuivis

► S'appuyer sur les innovations réalisées par les industriels pour promouvoir et développer ces activités qui répondent aux deux objectifs majeurs de la filière éco-industries :

- Substituer le carbone fossile par des ressources renouvelables (production d'énergie, fabrication de matériaux et produits). On peut citer Diester Industrie (biocarburant), SAIPOL (décorticage de graines de tournesol et chaudière bionmasse) ou encore Michelin qui couvre ses besoins d'énergie grâce à la vapeur produite par les incinérateurs des sociétés SIAP et Prociner.
- Préserver les ressources (recyclage des matériaux, valorisation et réemploi des déchets, conception de matériaux durables, recours aux énergies renouvelables, co-conception des bâtiments, aménagement d'espaces urbains durables). Opérateurs remarquables du territoire : le démantèlement de navires (projet de centre de recyclage des ferrailles), la société d'insertion Envie 2E (collecte et le réemploi de déchets électriques et électroniques), le projet de réseau R³ de ressourceries à l'échelle métropolitaine.

Développer et structurer les domaines d'excellence ←
 Des filières en transition vers une « économie verte » ←

Objectifs opérationnels

- ▶ Fédérer ces entreprises autour d'un lieu emblématique fort.
- ▶ Promouvoir, avec la recherche et le monde universitaire, un lieu d'expérimentation de nouvelles technologies.

Typologie d'opérations

- ▶ Créer, structurer une filière autour des éco-industries.
- ▶ Développer et fédérer les acteurs.
- ▶ Accueillir des chercheurs et universitaires (Cf fiche 2.2).
- ▶ Tisser des partenariats avec les écoles et les universités.
- ▶ Développer les liens entre les projets et les acteurs.
- ▶ Pérenniser les structures.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Diminuer les pollutions.
- ▶ Réduire la quantité des déchets industriels.
- ▶ Rendre plus lisible cette démarche expérimentale et innovante.

Partenaires associés : Europe, État, Région, Cub, chambres consulaires, Villes, Département, Clubs d'entreprises, industriels, ADI, BGI, Clusters (ACD, CREAHD,...)

- ↳ Développer et structurer les domaines d'excellence
- ↳ Des filières en transition vers une « économie verte »

2.2

Une vitrine de l'innovation technologique

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Non déterminé

Partenaires associés :

Région, Cub, Département, CCI, GPMB,
entreprises, cluster ACD, Ville de Bassens,
Université, État, ADI

Territoire d'intervention : Bassens



La création d'un « incubateur » - centre de recherche technologique - est étudiée dans le château Grillon, ancienne maison de maître qui sera réhabilitée en profondeur. Il accueillera des activités de recherche et des services aux entreprises.

Ce lieu unique et identifié permettra les transferts de technologies, la R&D, la mutualisation de l'ingénierie, une visibilité technologique, la réalisation d'une plateforme commune pour les industries présentes au cœur de la ZIP et en lien avec la presqu'île d'Ambès (chimie, chimie verte). Ce site doit être en capacité d'accueillir des chercheurs, de tisser des partenariats avec l'Université, les laboratoires et les écoles reconnues dans ces domaines : ENSCBP, CESI, etc.

Objectifs poursuivis

- ▶ Valoriser le développement de l'innovation et encourager le transfert de compétences entre le monde de la recherche et le tissu industriel.
- ▶ Créer un lieu unique et identifié par les acteurs économiques et les partenaires pour pouvoir échanger, transférer des compétences, mutualiser, créer collectivement.
- ▶ Accompagner les porteurs de projet.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'entreprises accueillies.

État d'avancement

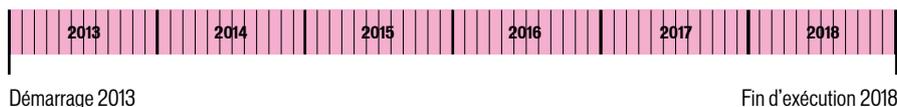
Étude sur l'ensemble du site Prévôt en cours de réalisation par la Cub depuis juillet 2013.

Durée de l'étude : 8 mois.

Réalisation de l'opération à compter de janvier 2015.

Maîtrise foncière Cub

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : **3 210 000 €**

Développer et structurer les domaines d'excellence ←
Des filières en transition vers une « économie verte » ←

2.3 Port à Énergies et à Énergie positive (PEÉPOS)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
GPMB

Partenaires associés :

Cub, Région, UIMN, entreprises...

Territoire d'intervention : Bassens



Le projet PEÉPOS consiste à :

- ▶ Fédérer les projets énergétiques du territoire Cub/Région sur le port de Bordeaux et susciter de nouveaux projets énergétiques innovants,
- ▶ trouver de nouvelles synergies industrielles et énergétiques,
- ▶ intégrer l'efficacité énergétique dans les activités portuaires et anticiper l'impact des réglementations sur l'émission de gaz, accompagner les armateurs, faciliter leur adaptation.

Objectifs poursuivis

- ▶ Améliorer la performance énergétique.
- ▶ Développer de nouvelles filières industrielles et logistiques.
- ▶ Créer de nouveaux modèles économiques grâce à l'énergie verte.
- ▶ Faire du port de Bordeaux une vitrine technologique et une zone d'activité écologiquement et économiquement attractive.

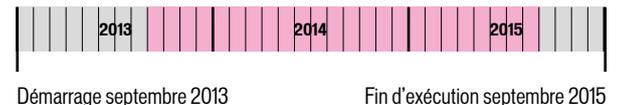
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Réduction des émissions de gaz à effet de serre et toxiques.
- ▶ Réduction de la facture énergétique dans la ZIP et augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.
- ▶ Capacité à accueillir les navires modernes plus respectueux de l'environnement (propulsés au GNL, alimentés électriquement en bord à quai) en 2020.
- ▶ Développement local de produits innovants contribuant à l'atteinte des objectifs du projet (exemple : hydrolienne fluviale).

État d'avancement

- ▶ La phase d'élaboration du projet se déroule sur 2 ans.
- ▶ Tout d'abord : diagnostic énergétique et industriel déterminant l'impact des réglementations sur la consommation énergétique dans les zones portuaires et identifiant les zones de production d'énergie (étapes 1/2/3).
- ▶ Dans un 2nd temps : réflexion autour de l'optimisation de la consommation énergétique et développement de l'écologie industrielle et la structuration des réseaux énergétiques « smart grids » (étapes 3/4).
- ▶ Enfin : autorisations administratives et définition des modèles économiques (étapes 5/6).

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : 1 460 000 €

- ↳ Développer et structurer les domaines d'excellence
- ↳ Des filières en transition vers une « économie verte »

2.4 Préfiguration d'un pôle de chimie verte

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Non déterminé

Partenaires associés :
Région, Cub, ADI, Hauts-
de-Garonne développement, entreprises,
Aquitaine Chimie Durable (ACD), UIC

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite



La chimie verte s'inscrit dans une démarche de développement durable et vise à maîtriser l'ensemble du cycle de vie des produits et prévenir ainsi les pollutions à la source. Elle est vue comme le principal axe de développement de l'industrie chimique pour aller vers une chimie « plus propre » et plus durable.

En Aquitaine, les grands marchés de la chimie concernent les secteurs suivants : beauté/santé, peintures, colles, vernis, agrochimie, produits d'entretien... Plusieurs entreprises et activités industrielles se développent sur le nord du territoire et sur la Presqu'île d'Ambès (Sanofi, YARA, COBOGAL...)

Il s'agit ici d'engager une démarche collective pour la préfiguration d'un pôle de chimie verte en associant les acteurs-clés aquitains de la recherche et de l'industrie et en s'appuyant sur le cluster Aquitaine Chimie Durable soutenu par l'Union des Industries Chimiques (UIC).

Objectifs poursuivis

- ▶ Concilier développement industriel et durable sur la presqu'île d'Ambès et la ZIP.
- ▶ Accompagner les entreprises dans des démarches de performance globale.
- ▶ Mesurer les opportunités de développement des filières chimie verte et énergie.
- ▶ Développer des partenariats forts entre privés et publics.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Développement et évolution des compétences de la filière.
- ▶ Communication sur les enjeux de la filière auprès d'un large public.
- ▶ Actions d'information pour présenter les entreprises emblématiques du territoire et les expériences innovantes développées..

État d'avancement

Une étude sur les opportunités de développement de la filière à l'échelle métropolitaine a été réalisée. De nouvelles études sont engagées.

Développer et structurer les domaines d'excellence ←
Des filières en transition vers une « économie verte » ←

2.5 Laboratoire des procédés de construction durable

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Hauts-de-Garonne
développement



Partenaires associés :

CMA, CCI, Cluster, entreprises du secteur
BTP, clubs d'entreprises, etc.

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite

Sur la Rive Droite, 20 % des entreprises appartiennent au secteur du bâtiment et de la construction.

Au sud du territoire, dans l'opération Garonne-Eiffel, le groupe de BTP Bordelais FAYAT lance la construction de son siège social de 15 000 m² qui accueillera à partir de 2016 ses salariés et donne un signal fort et une vitrine pour le secteur de la construction et du BTP. Du côté du secteur Brazza, c'est le groupe Point P (Saint-Gobain Distribution Bâtiment) qui va construire la 4^{ème} école ouverte par l'enseigne en France, soit 14 000 m² destinés à la formation des artisans du Sud-Ouest.

Dans ce contexte, le territoire doit maintenir son accompagnement du secteur, comme il le fait au travers de la pépinière d'entreprises de Floirac, spécialisée dans l'éco-construction, et renforcer de nouveaux partenariats et coopérations (privés, clusters, etc.).

Objectifs poursuivis

Encourager la création d'entreprises dans ce secteur, soutenir les entreprises existantes à pérenniser leur activité en privilégiant la performance énergétique et l'utilisation d'éco-matériaux.

Résultats attendus (indicateurs)

- Création, soutien et accompagnement au quotidien de plus de 20 entreprises.
- Plus d'une centaine d'entreprises informées et/ou formées aux aspects réglementaires, techniques du bâtiment et sur la gestion d'entreprise et le renforcement du réseau professionnel.

État d'avancement

Les actions d'accompagnement auprès des porteurs de projets et d'animation du réseau déjà en place sont menées par la pépinière d'entreprises. Ces missions seront renforcées.

Calendrier prévisionnel



Démarrage 2014

Fin d'exécution 2020

Synthèse financière

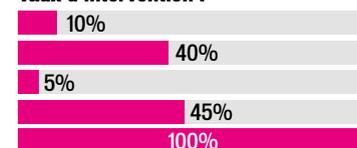
Dépenses :

Coût TTC - Budget de la Pépinière de Floirac (6 ans) : **349 044 €**

Ressources :

Conseil Général Gironde	35 000 €
Communauté Urbaine de Bordeaux	139 500 €
Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc)	17 500 €
Fonds Européens (FEDER, FSE)	157 500 €
Total	349 500 €

Taux d'intervention :



- ↳ Développer et structurer les domaines d'excellence
- ↳ Des filières en transition vers une « économie verte »

2.6 Exemplarité environnementale et sociale de la déconstruction de navires

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
GPMB

Partenaires associés :

Entreprises, Ville de Bassens, Cub, CCIB,
Région, Département

Territoire d'intervention : Bassens



Le site de Bassens bénéficie d'une cale sèche de grand gabarit (forme de radoub), d'infrastructures et d'équipements adaptés pour tenir une place d'excellence parmi les sites portuaires français pouvant accueillir des activités de démantèlement de grands navires marchands.

Les collectivités ont soutenu ce projet ambitieux de centre d'excellence en matière de déconstruction de navires. les conditions de ce développement ont nécessité des investissements et l'obtention de l'ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) par le GPMB. Ce dernier peut ensuite la transférer provisoirement à des entreprises, ce qui a permis d'accueillir en 2012 et 2013 deux chantiers de démantèlement.

Outre l'aspect environnemental, le démantèlement ouvre des perspectives économiques intéressantes, mais également la mobilisation de techniques et de savoir-faire nouveaux et innovants suscitant l'intérêt des industriels.

La société Atantique Ferrailles Métaux (AFM Recyclage), filiale de Derichebourg, souhaite installer prochainement au cœur de la zone portuaire un centre de recyclage et de traitement des produits métalliques.

Objectifs poursuivis

- ▶ Constituer, structurer et pérenniser une filière créatrice d'expertises, de savoir-faire et d'emplois locaux.
- ▶ Diversifier les activités du GPMB par l'augmentation du trafic et une activité portuaire induite.
- ▶ Retombées pour le tissu économique local.

Résultats attendus (indicateurs)

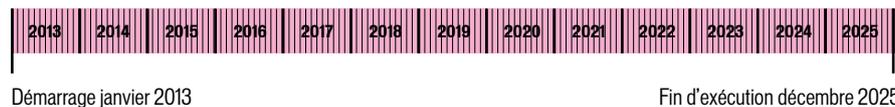
- ▶ Nombre de navires démantelés.
- ▶ Réutilisation des matériaux issus du démantèlement.
- ▶ Nombre d'entreprises ou de filiales créées.
- ▶ Augmentation du CA des entreprises, lié directement ou indirectement à cette activité.
- ▶ Nombre d'emplois créés.

État d'avancement

Action commencée depuis quelques années.

Constitution de la filière en cours, structuration et développement à organiser.

Calendrier prévisionnel



2.7

Une économie circulaire autour du traitement des encombrants

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Association de préfiguration du Réseau de Réemploi des 2 Rives (R3)



Partenaires associés : Cub, Département, Domofrance, Régies de quartier de Cenon, Lormont et Bordeaux-Bacalan, Villes du GPV, entreprises (Elise, Relais Gironde, Envie 2E).

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite

Il s'agit de regrouper autour d'un pôle métropolitain, les acteurs du réemploi relevant de différentes filières.

La 1^{ère} étape est la création d'un atelier mutualisé d'environ 2 000 m² pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets encombrants. La phase d'expérimentation est lancée en 2013 (durée 2 ans) sur des sites tests retenus avec les bailleurs sociaux : Libération à Floirac, Palmer à Cenon et Génicart à Lormont.

Il y sera développé des ateliers participatifs avec les habitants, animés par les Régies de quartier, pour partager et diffuser les bonnes pratiques. Le portage du projet par une structure coopérative (Scop ou Scic) avec l'appui de l'URS-COP est à l'étude.

Objectifs poursuivis

- ▶ Favoriser l'échange et la sensibilisation des publics pour réduire les déchets à la source.
- ▶ Apporter une réponse aux personnes à faible mobilité avec la collecte à domicile.
- ▶ Action sociale par la revente à bas coût des produits revalorisés.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmentation du taux de recyclage et réemploi.
- ▶ Création d'emplois.
- ▶ Diminution de la pollution visuelle.
- ▶ Développement du lien social (fréquentation des ateliers).

État d'avancement

L'atelier est hébergé provisoirement sur un foncier rive droite au débouché du pont Chaban-Delmas, mais une négociation est en cours pour trouver un site pérenne pour la poursuite de l'activité. La phase d'expérimentation se déroule en 2013 et 2014.

Maîtrise foncière En cours de négociation.

2. DÉVELOPPER ET STRUCTURER LES DOMAINES D'EXCELLENCE

De l'industrie nautique
à l'aéronautique

2.8 Entre Nautisme et Aéronautique, un positionnement d'excellence

Territoire d'intervention : Aire métropolitaine

Enjeux identifiés

Fort de la présence d'entreprises remarquables : l'Atelier Industriel de l'Aéronautique (AIA) et le Chantier Naval de Bordeaux (CNB), il s'agit :

- ▶ d'affirmer le positionnement de la Rive Droite sur le Nautisme et l'Aéronautique,
- ▶ de promouvoir une approche innovante en créant des ponts entre ces deux filières qui répondent à des exigences identiques en termes de savoir-faire, matériaux, compétences, réseaux de sous-traitance, etc.,
- ▶ de s'inscrire dans les objectifs de la stratégie européenne de Spécialisation Intelligente et dégager ainsi un avantage concurrentiel et compétitif sur le territoire.

Objectifs poursuivis

- ▶ Mettre en place une stratégie de développement, assoir le développement des filières présentes sur la métropole et la région.
- ▶ Conforter l'expertise technique et industrielle de ces domaines d'excellence.
- ▶ Assurer un développement de l'AIA en lui donnant une meilleure lisibilité dans la métropole.

Objectifs opérationnels

- ▶ Constituer près des sites stratégiques des espaces dédiés aux entreprises de sous-traitance.
- ▶ Regrouper les entreprises autour de pôles aménagés, augmenter les synergies.
- ▶ Apporter une offre intégrée et organisée de formation autour d'un centre de compétences des métiers de la maintenance.
- ▶ Offrir des perspectives d'emplois sur la Rive Droite.

Typologie d'opérations

- ▶ Stratégie et veille foncière coordonnées.
- ▶ Aménagement de sites dédiés, à Floirac et à Lormont (Lissandre/Le Marais).
- ▶ Promotion et sensibilisation de ces filières.
- ▶ Animation du réseau d'entreprises en lien avec l'ADI et les clusters existants.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Diminuer les pollutions.
- ▶ Réduire la quantité des déchets industriels.
- ▶ Rendre plus lisible cette démarche expérimentale et innovante.

Partenaires associés : Département, Europe, État, Région, Cub, chambres consulaires, Villes, Aérocampus, AIA, ADI, BGI, CNB

Développer et structurer les domaines d'excellence ←
De l'industrie nautique à l'aéronautique ←

2.9 Une plateforme de compétences des métiers de la maintenance

Portée : régionale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Région, Cub, chambres consulaires, villes,
Aérocampus, AIA, ADI, organismes de
formation

Territoire d'intervention : Floirac



L'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) est un véritable réservoir de compétences et de métiers, de même que le Chantier Naval de Bordeaux. De nombreuses similitudes existent entre ces deux filières d'excellence autour des technologies, des matériaux, des métiers et de leurs savoir-faire. La Rive Droite, du fait des caractéristiques de son tissu économique, à savoir une proportion importante d'activités artisanales (40 % du total), constitue un terrain propice pour trouver la main d'œuvre recherchée. Mais il est indispensable d'informer le tissu d'artisans et chefs d'entreprises de ces nouvelles perspectives de débouchés, de sensibiliser le public aux métiers recherchés et de mener des actions de formation. Une réflexion collective doit être organisée pour imaginer un système innovant de formation tenant compte

de l'expertise de nombreuses structures implantées sur le territoire : Centre d'innovation et de Formation (CIF) à Floirac, Maison de la Promotion Sociale (MPS) à Artigues, Aérocampus à Lastresne. L'expertise des centres de formation sera également sollicitée avec, notamment, le CFAI Aquitaine qui forme par la voie de l'apprentissage des jeunes aux métiers et savoir-faire de l'Industrie.

Objectifs poursuivis

- ▶ Développer une offre complète autour de la formation, de la recherche et des entreprises, permettant de trouver sur place une main d'œuvre formée et qualifiée.
- ▶ Offrir de nouveaux débouchés en termes d'emplois aux jeunes de la Rive Droite.
- ▶ Mettre en place un GPEC territoriale pour ces 2 secteurs d'excellence.
- ▶ Mener des actions de sensibilisation autour des compétences-clés et des métiers.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Création d'emplois de qualité et pérennes sur le territoire.
- ▶ Accueillir davantage d'étudiants et de chercheurs sur le territoire.
- ▶ Augmenter le niveau de qualification, le nombre de diplômes.

État d'avancement

Réflexion à initier dès 2014 avec les partenaires.

- ↳ Développer et structurer les domaines d'excellence
- ↳ De l'industrie navale à l'aéronautique

2.10

Un site dédié aux PME dans le champ de la maintenance aéronautique

Portée : régionale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Région, Cub, chambres
consulaires, Ville de Floirac, Aérocampus,
AIA, EPA Bordeaux-Euratlantique

Territoire d'intervention : Floirac



L'atelier industriel de l'aéronautique ((AIA) - 5 en France), rattachés au ministère de la Défense, s'occupent de la maintenance des avions de l'armée. Le site de Bordeaux qui s'étend sur 17 hectares, à cheval sur les communes de Floirac et Bordeaux, est un des premiers sites industriels de l'agglomération avec 1000 emplois. Il est chargé de la révision et de la réparation des moteurs et des équipements.

L'implantation de la SIMMAD (structure intégrée du maintien des matériels aéronautiques de la Défense) à Mérignac est un atout pour renforcer le positionnement de l'AIA comme pôle de référence pour les opérations de maintenance des moteurs et développer des synergies.

Il s'agit de conforter le développement de ce site en réservant les emprises foncières disponibles à proximité de ce dernier sur la commune de Floirac (entrée de ville, Gaston Cabannes, site EDF) pour permettre de regrouper les entreprises travaillant notamment dans le domaine de la maintenance aéronautique.

Objectifs poursuivis

- ▶ Renforcer le positionnement de l'AIA comme pôle de référence pour les opérations de maintenance des moteurs et développer des synergies.
- ▶ Définir une approche stratégique foncière (requalification, réaffectation de sites) sur la commune de Floirac.
- ▶ Définir un montage économique innovant entre privé et public.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Maîtrise foncière des terrains pour une destination économique.
- ▶ Définir le périmètre de projet.
- ▶ Consulter les donneurs d'ordre, partenaires, collectivités.
- ▶ Lancer une consultation auprès d'opérateurs, développeurs, investisseurs.

État d'avancement

Engager en 2014 un diagnostic des réserves foncières disponibles pour permettre l'aménagement du site.

Maîtrise foncière Ville de Floirac, Cub, EPA Bordeaux-Euratlantique

Développer et structurer les domaines d'excellence
De l'industrie nautique à l'aéronautique

2.11 Un pôle d'excellence pour les industries nautiques et navales

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Cub, Villes



Partenaires associés :

GPMB, CCI, Région, Cub, Union Maritime
et Portuaire de Bordeaux, collectivités,
entreprises, cluster REFIT...

Territoire d'intervention : Bordeaux,
Bassens, Cenon, Lormont

Le site de projet de 5 ha se situe à l'interface du projet urbain Brazza à Bordeaux, du secteur de Lissandre à Lormont et de l'opération ZAC Pont-Rouge à Cenon.

Il s'agit d'y créer de nouvelles capacités d'accueil pour les entreprises des industries nautiques et navales à proximité des sites stratégiques, notamment du Chantier naval de Bordeaux et des infrastructures mobilisables pour le projet REFIT.

Le pôle regroupera les entreprises, sous-traitants, équipementiers de la filière nautique et navale autour du site de CNB, avec un accès aux quais et équipements (slipway, formes radoub...).

La société CNB, 100 % filiale du Groupe Beneteau, avec ses 550 salariés, a investi 6 M€ pour agrandir son site et se lancer dans la production d'un nouveau modèle de bateau (CNB 76) à compter de 2014 avec un objectif de 20 exemplaires par an et la mobilisation de 150 personnes. Ce nouveau projet est rendu possible grâce à la cession d'un foncier communal de 5000 m².

Objectifs poursuivis

- ▶ Maîtrise des emprises foncières.
- ▶ Diagnostic à mener avec les acteurs de la filière implantés localement : Compas, Bénéteau, Balineau...
- ▶ Rassembler tous les savoir-faire de la filière sur laquelle constructeurs, sous-traitants conjuguent leurs expertises : composites, création de moules, sellerie et voilerie, mécanique marine, ébénisterie, électricité/électronique, produits hydrauliques, location, réparation...
- ▶ Accompagner les entreprises en proposant une animation coordonnée de la filière avec les acteurs et opérateurs économiques.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de création d'entreprises dans les filières cibles.
- ▶ Nombre d'emplois créés et/ou pérennisés.
- ▶ Aménagement qualitatif et durable du site en lien avec les projets urbains de proximité.

État d'avancement

Une étude pré-opérationnelle sur le secteur est engagée par la Cub pour préciser une orientation d'aménagement avec comme objectif de développer une mixité fonctionnelle entre habitat et activités économiques.

Maîtrise foncière Villes de Cenon, Lormont, Bordeaux, Cub et privés

Calendrier prévisionnel



↳ Développer et structurer les domaines d'excellence

↳ De l'industrie navale à l'aéronautique

2.12

REFIT : réparation et aménagement des navires de plaisance (yachts)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Cluster « Bordeaux Superyachts Refit » qui regroupe près d'une quarantaine d'entreprises.

Partenaires associés : GPMB, CCIB, Région, Cub, Union Maritime et Portuaire de Bordeaux, collectivités, entreprises...

Territoire d'intervention : Bordeaux, Bassens



Un marché en forte croissance est à conquérir dans le domaine de la maintenance des grands yachts de plaisance, représentant une flotte de 5 000 navires environ dans le monde et qui englobe des activités de réparation, rénovation, aménagement ou réaménagement de bateau.

Ce marché mondial est fortement concurrentiel, mais la présence d'équipements structurants constitués principalement des 3 formes de radoub situées aux Bassins à Flots à Bordeaux et à Bassens donne au territoire un avantage concurrentiel par rapport à d'autres sites nationaux ou européens.

La présence d'entreprises emblématiques comme Construction Navale de Bordeaux (CNB) ainsi que d'autres d'entreprises s'inscrivant dans la chaîne de valeur du Refit sont un atout supplémentaire pour la réalisation de ce projet d'envergure.

Il est une des clés du développement d'une filière économique d'excellence autour du nautisme.

Objectifs poursuivis

- ▶ Renforcer la vocation maritime de l'agglomération par la création de ce pôle d'excellence.
- ▶ Réaliser des investissements pour la mise à niveau des équipements et la réalisation de nouveaux aménagements indispensables (outils d'assèchement par exemple).
- ▶ Renforcer l'attractivité économique et touristique.

Développer et structurer les domaines d'excellence ←
De l'industrie nautique à l'aéronautique ←

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Création de richesse sur le territoire : chiffre d'affaires potentiel de l'activité REFIT évalué à 20 M€.
- ▶ Création de 100 à 200 emplois directs.
- ▶ Évaluation des retombées économiques et touristiques du tourisme fluvial (aménagement de pontons, haltes nautiques).

État d'avancement

Le Cluster « Bordeaux Superyachts Refit » a répondu en 2012 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Général initié par le GPMB. Études, prospection commerciale et négociations sont en cours pour la mise en place de l'activité à compter de 2014.

Maîtrise foncière Ville de Bordeaux, Cub, GPMB, Ville de Bassens

↳ Développer et structurer les domaines d'excellence

↳ Des filières stratégiques en émergence

2.13

Valoriser le potentiel touristique de la Rive Droite

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Non déterminé

Partenaires associés :
Région, Cub, Département, OT de Lormont,
Villes et de la presqu'île

Territoire d'intervention : Rive Droite Cub



La Rive Droite se démarque par la richesse de son patrimoine naturel et architectural.

Tout d'abord le parc des Coteaux, lien vert de ce territoire, offre 400 hectares pour le développement d'usages divers : culture, sports, loisirs.

La plaine de Garonne joue l'interface avec le fleuve, véritable lien retrouvé entre les 2 rives de la Garonne.

Et enfin sur les coteaux un chapelet de chartreuses, grandes propriétés à découvrir et révéler, témoigne de l'histoire de Bordeaux.

Il s'agit de développer une offre touristique en complémentarité des acteurs, opérateurs et organismes touristiques sur Bordeaux et l'Entre-deux-Mers afin d'offrir un parcours de découverte de la Rive Droite reposant sur plusieurs thématiques :

- ▶ Le patrimoine naturel autour du parc des Coteaux avec les sentiers de randonnées, observatoires naturels, refuges périurbains, paysages sonores...
- ▶ Le patrimoine architectural (chartreuses, grandes propriétés, mais aussi architectures contemporaines).
- ▶ Les équipements culturels, de sports et de loisirs.
- ▶ Le passé industriel avec les friches à découvrir.

Objectifs poursuivis

- ▶ Mettre en place une ingénierie sur le territoire afin de promouvoir l'activité touristique.
- ▶ Concevoir des parcours de découverte, agrémentés de haltes sur les sites remarquables, de points de vue sur le fleuve, de visites des lieux historiques.
- ▶ Augmenter la capacité de l'offre d'accueil et d'hébergement touristique (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, etc.).
- ▶ Développer l'utilisation du numérique pour de nouveaux usages, à l'exemple des dispositifs de Paysages Sonores dans les parcs.
- ▶ Réflexion sur les outils de promotion et de communication pour augmenter l'attractivité touristique.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de visiteurs sur le territoire.
- ▶ Impact sur le trafic des navettes fluviales et l'économie locale.
- ▶ Fréquentation du parc des coteaux et des équipements.

État d'avancement

Démarche collective et partenariale à engager en 2014.

Développer et structurer les domaines d'excellence ←
Des filières stratégiques en émergence ←

2.14 Une Rive Droite créative et culturelle

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
4 Villes du GPV

Partenaires associés :
Région, Département, Cub, Écla, opérateurs
et acteurs culturels

Territoire d'intervention : Rive Droite Cub



Le Scot préconise que la dynamique économique du territoire soit portée par le cœur de l'agglomération, en affirmant le rayonnement et l'attractivité de l'arc tertiaire et éco-créatif et, en renforçant la dimension innovante de la fonction économique.

Il s'agit de :

- ▶ Positionner la Rive Droite au sein de l'arc de l'économie créative mis en avant dans le projet métropolitain et de promouvoir les filières de l'économie créative et culturelle.
- ▶ Mettre en valeur les initiatives innovantes qui rayonnent sur le territoire et à l'échelle métropolitaine : Darwin à Bordeaux, Rocher de Palmer à Cenon, Fabrique d'auteurs Château Brignon à Carbon-Blanc, biennale Panoramas mixant arts numériques, création contemporaine et propositions d'usages alternatifs dans le parc des coteaux.
- ▶ D'accompagner l'émergence de projets à l'exemple de la réaffectation du site de l'Observatoire à Floirac qui mèlera

entreprises, création/diffusion artistique et recherche scientifique ou encore le projet de logements/ateliers « Les Folies » à Lormont.

Objectifs poursuivis

- ▶ Créer des synergies entre les projets présents sur la Rive Droite.
- ▶ Accompagner le développement de structures pour professionnaliser les acteurs de cette filière.
- ▶ Offrir des débouchés aux activités entrant dans le champ de l'économie créative.
- ▶ Créer un système de réseau d'acteurs autour de ces filières.
- ▶ Travailler à augmenter les résidences auprès des artistes, créateurs, acteurs engagés dans les événements artistiques.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre d'emplois créés.
- ▶ Nombre de porteurs de projets/créateurs accompagnés.
- ▶ Nombre d'événements et manifestations, retombées économiques.

État d'avancement

En cours.

↳ Développer et structurer les domaines d'excellence

↳ Des filières stratégiques en émergence

2.15 Les Cascades de Garonne

Portée : métropolitaine/
régionale

Nature : investissement

Maitre d'ouvrage :
SEM Monts des Lauriers

Partenaires associés :
Cub, État, Région, Ville de Lormont
et investisseurs privés

Territoire d'intervention : Lormont



Future nouvelle destination de loisirs de la métropole Bordelaise, nichée dans les falaises de Lormont, au bord du fleuve, les Cascades de Garonne sont un complexe thermo-ludique de loisirs d'environ 17 000 m² composé de bassins intérieurs et extérieurs, d'un espace lagune, de 300 jeux d'eau et d'activités multiples liées au bien-être et à la relaxation.

Cet équipement structurant s'inscrit dans la dynamique touristique communautaire en répondant à un besoin non pourvu de lieu de bien-être, détente et plaisir autour de l'eau.

Le projet prévoit également la réalisation d'une offre hôtelière, de logements et d'activités économiques. Pour ce qui relève de la programmation économique, une offre de 18 000 m² est prévue pour de l'immobilier tertiaire sur la partie basse du site.

Objectifs poursuivis

- ▶ Inscrire Lormont et la Rive Droite dans la dynamique touristique de l'agglomération.
- ▶ Valoriser l'espace naturel du parc des Coteaux, notamment du parc de l'Ermitage qui s'inscrit dans le prolongement du site des Cascades.
- ▶ Attirer un large et nouveau public sur la Rive Droite.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Fréquentation globale annuelle de l'équipement (prévision : 500 000 personnes).
- ▶ Fréquentation du parc des Coteaux.
- ▶ Création d'emplois directs et indirects.
- ▶ Attractivité de la Rive Droite renforcée.

État d'avancement

Permis de construire et permis d'aménager délivrés, montage juridico-économique en cours

Maîtrise foncière SEM Monts des Lauriers

Calendrier prévisionnel

Démarrage : dernier trimestre 2014

Fin d'exécution : courant 2016

Synthèse financière

Dépenses : Coût TTC : 27 millions d'euros

2.16

Un cluster « Eau, Bien-Être, Santé »

Portée : métropolitaine

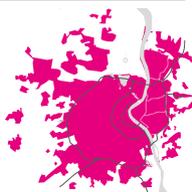
Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Ville de Lormont, Cub, Région, Hauts-de-Garonne développement, Europe, opérateurs, entreprises

Territoire d'intervention : Lormont



La santé est une préoccupation majeure de notre société et les nombreux projets en matière de thermo-ludisme et d'aqua-ludisme incarnent le renouveau du thermalisme français.

La Rive Droite compte 1 000 emplois dans le domaine « santé, bien-être et action sociale » et une polyclinique. Le complexe des Cascades de Garonne a pour ambition de devenir un des lieux emblématiques de la métropole autour de l'eau, du bien-être et de la santé.

Au-delà des retombées touristiques, il s'agit de porter la réflexion sur le volet économique et de définir les opportunités en termes de création d'activités et d'accueil d'entreprises innovantes.

De plus, à quelques mètres, le projet de pôle d'activités nautiques et navales est en cours de réflexion.

Ces deux pôles structurants d'activité économique sur la Rive Droite (Lissandre et Cascades) représenteront à terme 30 000m² permettant d'accueillir et regrouper des entreprises innovantes autour des thématiques de l'eau, de la santé et du bien-être.

Objectifs poursuivis

- ▶ Mener une étude approfondie sur les besoins des entreprises rentrant dans le champ des thématiques identifiées.
- ▶ Proposer une offre d'hébergement et d'accueil adapté aux acteurs de la filière.
- ▶ Définir le besoin d'une animation et de l'apport d'une expertise et les opérateurs potentiels pour mener cette mission.
- ▶ Conforter le développement de la pépinière comme outil d'hébergement et d'accompagnement en réponse aux besoins de jeunes entreprises (<2ans). Nouvelle construction dont le coût est estimé à 2 M€ TTC en l'état des besoins présents, à savoir l'hébergement de 10/15 entreprises.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmenter les capacités d'accueil pour les entreprises.
- ▶ Nombre de créations d'emplois et d'entreprises.
- ▶ Taux de pérennité des entreprises de la pépinière (objectif à 3 ans > à 82%).

État d'avancement

Déménagement de la pépinière d'entreprises implantée sur un autre site à Lormont : fin 2014.

Réflexion engagée entre la Ville, HDGD, BMA pour un nouveau positionnement de la pépinière au vu du contexte actuel et des projets économiques en cours.

Maîtrise foncière SEM, Villes, bailleurs et privés.

3

Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises

Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite

Aménager un territoire compétitif , durable et numérique

Soutenir l'entrepreneuriat

3. RENFORCER ET ACCOMPAGNER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite

3.1 Un écosystème de l'innovation Rive Droite

Territoire d'intervention : Aire métropolitaine

Enjeux identifiés

L'innovation, entendue au sens large, recouvre les dimensions technologique et scientifique, mais aussi l'innovation sociale. Cette forme d'innovation se définit par sa finalité qui vise son inclusion dans un environnement entrepreneurial, social, écologique, économique et humain. Il s'agit donc de promouvoir les initiatives intégrant les besoins sociaux du territoire, notamment par la coopération, la collaboration entre acteurs et entreprises et la participation des utilisateurs.

Objectifs poursuivis

- ▶ Répondre selon une approche intégrée aux nouveaux enjeux économiques et sociaux du territoire, en forte croissance démographique.
- ▶ Articuler ces enjeux autour d'un lieu hybride pour atteindre un développement urbain durable de la Rive Droite.

- ▶ Développer l'innovation organisationnelle par la promotion d'approches mutualisées entre entreprises et structures d'accompagnement à la création.
- ▶ Promouvoir l'innovation territoriale à travers des approches transversales et intégrées et une ingénierie adaptée.
- ▶ Améliorer l'attractivité économique.

Objectifs opérationnels

- ▶ Développer des lieux de création et d'échanges pour le développement de projets innovants.
- ▶ Proposer une expertise pour l'émergence de projets à forte valeur ajoutée.
- ▶ Offrir des espaces d'échange d'idées et de partage des savoirs, faciles d'accès, ouverts à tous, contribuant à repérer et conserver les talents au sein du territoire.
- ▶ Accompagner la professionnalisation des acteurs des filières stratégiques (tourisme, filière créative, culturelle, artistique...).

Typologie d'opérations

Créer des lieux de référence, emblématiques sur le territoire, avec des approches complémentaires autour de l'innovation :

- › Vitrine technologique autour des « éco-industries » à Bassens.
- › Pôle de l'innovation sociale autour d'un nœud d'échange métropolitain à Lormont.
- › Pôle de développement des usages numériques et d'appui à l'économie numérique et à la filière culturelle et créative.
- › Pôle dédié à la coopération et à l'émergence d'entreprises sociales à Cenon.
- › Lieu hybride mêlant culture, recherche scientifique, filière artistiques et entreprises sur le site de l'Observatoire à Floirac.

Partenaires associés : État, Cub, Région, Département, Villes, Chambres consulaires, ADI, Europe, entreprises, associations...

- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite

3.2 Un pôle de la coopération Rive Droite

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :
Cub, Département,
Région , CAE Coop Alpha, Villes du GPV

Territoire d'intervention : Cenon/ZA
Jean-Zay



Il s'agit de constituer sur un même site, identifié par une signalétique forte, un lieu hybride permettant des pratiques innovantes autour de la création d'activités, de la formation et de l'emploi, en privilégiant les valeurs coopératives.

1. Développement d'un pôle d'appui à l'entrepreneuriat (formation, conseil et création sous statut coopératif) , d'accompagnement personnalisé pour les projets d'entreprises coopératives et de soutien à la transmission et à la reprise d'entreprises par les salariés.
2. Ce pôle sera une tête de réseau de la coopération via sa mission d'animation d'un réseau constitué d'entrepreneurs coopératifs et de promotion des échanges professionnels et bonnes pratiques.
3. Enfin, il sera un pôle de formation de la coopération.

Un espace de travail partagé de type « tiers-lieux » sera à créer au cœur du projet, avec un volet numérique à développer en lien avec les autres sites existants (cyberbase de Cenon, Rocher de Palmer). Ce sera un lieu modulable et évolutif en réponse aux exigences des nouveaux modes de travail.

Objectifs poursuivis

- ▶ Stimuler la création d'entreprises sociales, aider à l'émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux.
- ▶ Faire connaître cette alternative et accroître la reconnaissance de cette autre façon d'entreprendre.
- ▶ Diffuser les valeurs et les pratiques de la coopération auprès d'un large public : jeunes, salariés, entrepreneurs en lien avec l'URSCOP.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de création d'activités et d'entreprises sous le statut coopératif.
- ▶ Fréquentation de l'espace de travail partagé.

État d'avancement

Réflexion en mode projet initié par les villes et le GPV dès 2013. Étude de programmation à engager en 2014 , pour un démarrage des travaux en 2015.

Maîtrise foncière

Cub et Ville de Cenon

3.3

La Buttinière : pôle de l'innovation sociale

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires

associés : Cub, Région,
Département, Villes, chambres consulaires,
ADI, Europe, entreprises, associations...

Territoire d'intervention : Lormont
Buttinière



Le site de la Buttinière est aujourd'hui un pôle d'échanges structurant pour la Rive Droite autour du tramway. Il accueillera prochainement une opération d'envergure dans le cadre du programme « 50 000 logements ».

C'est une porte d'entrée sur l'agglomération, reliant les flux intenses de la ville-centre, de la plaine de Garonne avec ceux des territoires périphériques bordant la rocade et allant jusqu'à l'intérieur des terres.

Il est le site de préfiguration et la tête de réseau d'un réseau de l'innovation sur la Rive Droite.

L'enjeu est de créer un lieu emblématique, moteur d'une nouvelle dynamique économique locale. Il s'agit de répondre à de nouveaux usages et de nouveaux besoins autour des modes de travail et d'organisation, en lien avec

l'enjeu de devenir une « Métropole du quart d'heure ».

Objectifs poursuivis

- ▶ Créer un lieu emblématique au cœur de la Rive Droite autour d'une nouvelle dynamique économique assurant une visibilité aux filières stratégiques.
- ▶ Favoriser sur ce site l'émergence de nouveaux modes de travail tels que le co-working, le télétravail autour de lieux collaboratifs, « décloisonnés », supports d'activités collectives et de vie sociale locale.
- ▶ Développer un incubateur de projets pour le territoire et ses habitants : développer la capacité d'innovation économique de tous les acteurs du territoire en proposant un outil d'expérimentation.
- ▶ Proposer une animation et un accompagnement en partenariat avec le réseau existant autour de la création d'entreprises.
- ▶ Implanter un pôle de services (projet d'une conciergerie à destination des habitants des quartiers et des entreprises).

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de personnes accueillies.
- ▶ Nombre de projets transformés en création d'entreprises.
- ▶ Création d'emplois.
- ▶ Nombre d'animations et d'événements organisés par an.

État d'avancement

Réflexion en mode projet initié par les villes et le GPV.

Une étude qualifiant les besoins et les scénarii d'aménagement sera lancée en 2014.

Maîtrise foncière Cub et Ville de Lormont

- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite

3.4 Rocher Numérique

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Musiques de Nuit
Diffusion



Partenaires associés :

ADEISO, INSUP, GPV, Ville de Cenon,
Ville de Bordeaux

Territoire d'intervention : Cenon

Le Rocher Numérique est un espace d'accompagnement humain et technologique dont l'objectif est le développement des savoir-faire numériques et des talents émergents des secteurs de la culture et de la création.

Il accompagne des individus, PME, associations, étudiants, écoliers, apprentis, artistes et habitants, pour imaginer, concevoir et développer la dimension numérique de leur projet.

Le Rocher Numérique offre :

- ▶ des moyens techniques et savoir-faire permettant de créer des espaces publics de pratique individuelle et collective pour tous âges,
- ▶ une offre de formation professionnelle,
- ▶ un support à la création numérique et supports de communication,
- ▶ et une visibilité grâce à la programmation pointue du Rocher de Palmer à la croisée des Arts plastiques, vivants et numériques.

Objectifs poursuivis

Créer un Espace public de culture numérique où les usagers peuvent bénéficier d'un accompagnement adapté :

- ▶ Ateliers de transmission dans un espace de co-working permettant à chacun de développer son propre projet (image, son, fabrication d'outils de communication).
- ▶ Couveuse d'entreprises du secteur de la culture et de la création (4 jeunes entreprises éprouvent pendant 2 ans leur projet et bénéficient d'un bureau, d'accompagnement de structuration administrative et financière, d'un espace de création numérique, d'un accompagnement dans le développement de leurs outils de communication et d'un soutien à l'internationalisation de leur activité).
- ▶ Espace de diffusion d'œuvres numériques qui bénéficie de la forte visibilité territoriale du Rocher de Palmer. La bourse numérique attribuée par les partenaires permet à 3 jeunes créateurs de bénéficier d'une résidence et d'être soutenus dans la visibilité de leur travail à un niveau international.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Ateliers de transmission : ouverture de l'espace co-working 4 jours/semaine.
Fréquentation (individuels, PME, Associations) : 200 personnes année 1 - 300 personnes années 2 et 3.

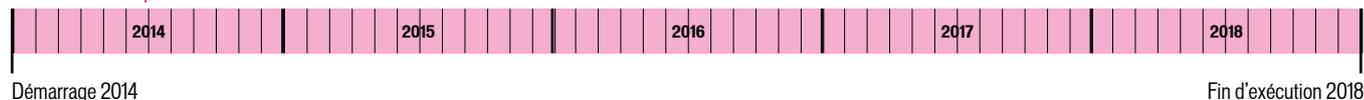
Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises ←
 Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite ←

- ▶ Couveuse d'entreprises : 5 entreprises sur 2 ans. 6 sessions d'accompagnement à la structuration de l'activité.
- ▶ Diffusion numérique : 10 spectacles numériques/an. 1 bourse annuelle attribuée par les partenaires - résidence de 3 mois pour le lauréat / accompagnement aux projets de mobilité internationale de l'artiste (montage de projet européen / 1 par lauréat.)

État d'avancement

En cours de réalisation.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

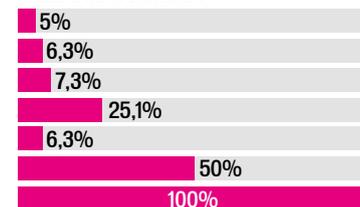
Dépenses :

Coût HT : 1 195 500 €

Ressources :

Etat	60 000 €
Conseil Général Gironde	75 000 €
Conseil Régional Aquitaine	87 750 €
Communes	300 000 €
Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc)	75 000 €
Fonds Européens (FEDER, FSE)	597 750 €
Total	1 195 500 €

Taux d'intervention :



- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite

3.5 Un laboratoire expérimental de fabrication

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Cap Sciences

Partenaires associés :
Ville de Cenon (Cyberbase), Coté sciences,
Rocher de Palmer, GPV

Territoire d'intervention : Cub

Il s'agit de constituer l'ancrage sur le territoire de la Cub d'un réseau de lieux ressources constituant un FABLAB à l'échelle de la métropole .



Objectifs poursuivis

- ▶ Réaliser un maillage du territoire métropolitain autour de « laboratoires expérimentaux de micro fabrication » (FABLAB).
- ▶ Vulgariser l'innovation numérique.
- ▶ Éduquer, initier et accompagner le prototypage afin de favoriser dans les quartiers la concrétisation d'une idée jusqu'à la création d'une activité économique.
- ▶ Identifier le périmètre géographique du GPV comme présentant des centres ressources dans ce réseau (Coté-Sciences, la Cyberbase de Cenon...).
- ▶ Communiquer sur ce positionnement.

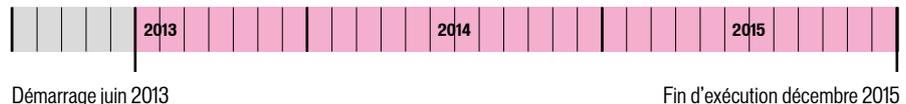
Résultats attendus (indicateurs)

Analyse quantitative : séances de vulgarisation, publics, projets accompagnés, activité économique induite...

État d'avancement

Constitution du réseau métropolitain.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses : Coût HT estimé : 52 000 €

Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises ←
 Développer un écosystème de l'innovation Rive Droite ←

3.6

L'Observatoire : lieu hybride mêlant Arts, Sciences, Économie

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Ville de Floirac, Université de Bordeaux,
État (Préfecture et Rectorat), Région,
Département, Cub

Territoire d'intervention : Floirac



Depuis plus d'un siècle, le site abrite le laboratoire d'astrophysique de l'Université de Bordeaux. Ce dernier devant être relocalisé en 2016 sur le campus universitaire à Talence, le foncier, propriété de l'État, désormais sans usage, pourrait être vendu. Compte-tenu de la qualité exceptionnelle du site, de son classement, de sa position au sein de parc des Coteaux et de la présence de nombreux instruments d'observation céleste non-délocalisables, il a été décidé d'étudier un projet de valorisation alternatif, respectueux de l'histoire du site et porteur d'une ambition nouvelle.

La configuration du site suggère un scénario de reconversion mixte permettant son usage optimisé, son ouverture à des publics variés, le maintien d'activités scientifiques, l'implantation d'activités culturelles et économiques.

L'enjeu de ce projet de reconversion est de conserver au site

- ▶ son histoire, son passé, sa singularité,
- ▶ de tourner cette spécificité vers des usages résolument innovants,
- ▶ d'intégrer sa vocation au projet de territoire et au réseau existant ou en projet,
- ▶ d'ouvrir le lieu à de nouveaux publics, réguliers et/ou ponctuels.

L'avenir du site sera donc hybride, multipliant les entrées (arts, sciences, nature, économie), les possibilités d'usages, mixant les acteurs à impliquer, proposant des temps d'ouverture adaptés ou décalés et une gouvernance à compétences multiples. Ce lieu devra être tout à la fois, novateur, incubateur, diffuseur et facilitateur.

Objectifs poursuivis

- ▶ Valoriser recherche, innovation, diffusion et développement économique.
- ▶ Créer un pôle innovant dans ses usages et sa vocation, en lien avec les outils du développement culturel (manifestations et équipements culturels de la Rive Droite) et de la médiation scientifique (promotion de l'astronomie, Côté Sciences,...), l'Université de Bordeaux et les acteurs économiques.
- ▶ Affirmer la transversalité et la complémentarité culture / développement économique / environnement.

Résultats attendus (indicateurs)

Produire un site de référence et d'excellence au plan régional.

État d'avancement

Étude pré-opérationnelle portée par le GIP GPV et financée par la ville de Floirac, le Conseil régional et les fonds européens. Consultation lancée en octobre 2013 pour une présentation du scénario retenu en juin 2014.

Maîtrise foncière État

- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Aménager un territoire compétitif, durable et numérique

3.7 Schéma directeur des flux de logistique urbaine

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Cub

Partenaires associés :
Villes et entreprises

Territoire d'intervention : Rive Droite



Si l'accessibilité du territoire dépend assez largement de la situation des zones d'activité et des zones commerciales, la question de la logistique impacte le tissu urbain par ses nuisances.

Le Grenelle des mobilités nous conduit à envisager un pôle de dégroupage sur la Rive Droite, en lien avec le pôle au cœur de la ZIP de Bassens, accompagné de systèmes de camionnettes assurant, avec un minimum de nuisances, la desserte du « dernier kilomètre ». Ces petits pôles urbains seront à répartir (Canon, Souys...) et à connecter via un dispositif d'information numérique coordonné au niveau de la Cub.

Objectifs poursuivis

- ▶ Assurer une desserte plus performante des activités de production, artisanales ou de service.
- ▶ Réduire les nuisances en tissu urbain résidentiel.
- ▶ Réduire la diffusion des gaz à effets de serre et autres pollutions.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Amélioration de la fluidité des déplacements, aux heures de pointe en particulier.
- ▶ Amélioration de la qualité de l'air.
- ▶ Réduction des coûts de la logistique.

État d'avancement

Etude d'un schéma directeur à entreprendre : secteur Rive Droite ou aire métropolitaine.

Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises ←
 Aménager un territoire compétitif , durable et numérique ←

3.8

Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE)

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Non déterminé

Partenaires associés :

Clubs d'entreprises, Villes, Cub, CCIB,
entreprises

Territoire d'intervention : Rive Droite



Le club d'entreprises d'Artigues-Près-Bordeaux a réalisé en 2011, une étude auprès des entreprises et des salariés de la ville visant à optimiser les déplacements domicile/travail, ainsi que l'accessibilité des marchandises aux lieux de production.

Ce PDIE a permis de développer des techniques d'enquête et des propositions particulièrement innovantes qu'il serait opportun d'appliquer au bassin d'emplois de la Rive Droite dans son ensemble, dans un premier temps et à l'ensemble de la Cub dans un second temps.

Il est proposé ici de constituer un laboratoire métropolitain en la matière, dans le droit fil des recommandations du Grenelle des mobilités et du protocole d'accord signé entre l'État et la Commission européenne (EU 2020).

Objectifs poursuivis

- ▶ Contractualiser les enjeux de déplacements entre salariés, employeurs et collectivités.
- ▶ Optimiser et réguler les trafics sur la rocade et le réseau routier principal.
- ▶ Optimiser le fonctionnement du réseau des transports collectifs.
- ▶ Contribuer au schéma directeur d'accessibilité logistique.
- ▶ Développer les modes de déplacements alternatifs.
- ▶ Faire évoluer la culture des cheminements doux.
- ▶ Introduire une conception nouvelle des temps du travail.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Réduction de la congestion des voies publiques en heure de pointe.
- ▶ Réduction des nuisances, de la pollution et de la consommation de gaz à effet de serre.
- ▶ Réduction des espaces réservés au stationnement automobile et des coûts de l'immobilier d'entreprise.
- ▶ Amélioration des conditions de production et de travail.

État d'avancement

Sur la base du « prototype » d'Artigues, le GPV propose de constituer un groupe technique de référence, chargé de procéder aux enquêtes auprès des salariés et entreprises et de négocier, avec les autorités organisatrices de transport et la Cub, la voie et les moyens d'un dispositif coordonné et contractualisé.

- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Aménager un territoire compétitif, durable et numérique

3.9 Aménagement numérique Rive Droite

Portée : métropolitaine

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Cub

Partenaires associés :
INOLIA, Villes, entreprises

Territoire d'intervention : Cub



La société INOLIA assure le déploiement d'un réseau de communications électroniques sur le territoire de la Cub à travers 2 technologies : la fibre optique offrant un accès très haut-débit (THD) allant jusqu'à 100 Méga et plus pour les entreprises, et, pour les résidentiels, le DSL permettant d'amener du haut-débit grâce au dégroupage de la paire de cuivre.

Il s'agit ici de développer, de façon cohérente et concertée, la couverture haut-débit et THD à destination des particuliers et des acteurs économiques de la Rive Droite avec une attention particulière aux zones les plus mal desservies et une priorité aux sites dédiés aux activités économiques.

Objectifs poursuivis

- ▶ Veiller à la cohérence du plan de déploiement des réseaux HD et THD mis en œuvre sur la Cub avec les projets de développement en cours sur le territoire (habitat, économie, équipements et sites publics, etc.).
- ▶ Pérenniser le développement des entreprises implantées sur le territoire en s'assurant de la bonne desserte au réseau THD des sites structurants d'activités économiques.
- ▶ Offrir des services adaptés aux entreprises et professionnels.
- ▶ Favoriser la concurrence en termes d'offres de services haut-débit et très haut-débit.
- ▶ Promouvoir les usages numériques sur le territoire.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de nouveaux usages développés ou en cours de développement.
- ▶ Augmentation de la compétitivité des entreprises.
- ▶ Création de nouveaux emplois.
- ▶ Attirer de nouvelles entreprises du secteur numérique..

État d'avancement

Le déploiement du réseau est en cours avec un objectif d'atteinte de la couverture de la totalité de la Cub en 2020.

Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises ←
 Aménager un territoire compétitif, durable et numérique ←

3.10 Tiers-Lieu numérique

Portée : intercommunale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Ville de Cenon

Territoire d'intervention :
Cenon



Il s'agit de favoriser l'émergence sur le territoire de lieux d'accueil ou de transit en y intégrant un service numérique mutualisé.

Objectifs poursuivis

À destination des professionnels :

- ▶ Créer des lieux basés sur une mutualisation d'une infrastructure et de services numériques.
- ▶ Aborder le télétravail pour la collectivité par la mise en place d'un ou plusieurs lieux de travail délocalisés disposant des outils et infrastructures nécessaires aux missions des agents hors les murs. Ces lieux tiennent compte de l'origine géographique des personnels et du maintien d'un lien social. Ils reposent également sur une mutualisation avec d'autres collectivités.

À destination du grand public :

- ▶ Aménager ou apporter des possibilités d'accès au réseau Internet et de raccordement électrique dans des lieux publics ouverts, identifiés comme un espace d'attente et de transit dans la gare multimodale de Cenon.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Impact sur la mobilité et l'accès à la métropole.
- ▶ Indicateur de bien-être des télétravailleurs.

État d'avancement

- ▶ Pré-requis : conception de l'infrastructure du réseau WIFI en cours (Cf fiche 3.11)
- ▶ Analyse du contexte et des contraintes juridiques de l'exercice du travail dans un tiers-lieu en cours.

- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Aménager un territoire compétitif, durable et numérique

3.11 Réseau Wifi de territoire

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
Ville de Cenon

**Territoire
d'intervention :** Cenon



Il est question de la réalisation d'un réseau Wifi gratuit continu sur la commune, regroupant les fournisseurs d'accès publics et privés autour d'un portail et d'un système avec identifiant unique.

Objectifs poursuivis

- ▶ Faciliter l'accès à l'Internet pour tous et aux services en mobilité.
- ▶ Fédérer les différents opérateurs aux bénéfices des utilisateurs.
- ▶ Affirmer et valoriser l'identité de la ville en adoptant une identité visuelle unique.

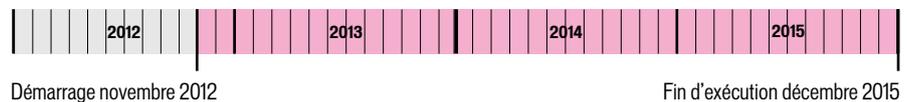
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Étendue du réseau établi.
- ▶ Quantification des ouvertures de comptes et des connexions.

État d'avancement

Étape initiale de regroupement et de mise en place de la structure de base autour des points d'accès Wifi publics en cours.

Calendrier prévisionnel



Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises ←
Soutenir l'entrepreneuriat ←

3.12 Plateforme d'observation du développement économique et de l'emploi

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Hauts-de-Garonne
développement

Territoire d'intervention :
19 Communes



L'association Hauts-de-Garonne développement a élaboré une plateforme de développement économique et de l'emploi, outil d'observation des entreprises, des filières et de l'emploi. Elle informe et anime notamment le développement des parcs d'activités et des projets structurants auprès et avec les chefs d'entreprises.

Objectifs poursuivis

- ▶ Rendre lisible et visible les différents travaux d'observations de la plateforme.
- ▶ Partager cette connaissance pour aider les entreprises et autres acteurs à anticiper le développement du territoire.
- ▶ Animer des groupes d'acteurs pour développer la connaissance et faire émerger des projets de soutien aux entreprises et de promotion du territoire.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Réalisation d'un diagnostic de l'économie et de l'emploi, d'une cartographie des parcs d'activités.
- ▶ Nombre de partenaires impliqués dans les groupes d'acteurs.
- ▶ Nombre de participants aux réunions publiques d'informations.
- ▶ Animation permanente et mise à jour régulière des travaux d'observation et de prospective.

État d'avancement

Les travaux de la plateforme ont démarré en juin 2013. Une présentation du diagnostic est prévue au cours du 1^{er} semestre 2014.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :	Ressources :	Taux d'intervention :
Coût TTC : 74 500 €	Communauté Urbaine de Bordeaux 25 000 €	33,6%
	Communes 15 975 €	21,4%
	Fonds Européens (FEDER, FSE) 33 525 €	45%
	Total 74 500 €	100%

- ↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises
- ↳ Soutenir l'entrepreneuriat

3.13

Renforcer l'accompagnement au sein des quartiers (Cité Labs)

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Hauts-de-Garonne développement

Partenaires associés :

ADIE, Villes, Caisse des dépôts

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite



Hauts-de-Garonne développement a été retenue pour promouvoir et accompagner la création d'entreprises à l'échelle d'un territoire intercommunal (19 communes dont 10 sur le périmètre Cub Rive Droite). Elle s'appuie

sur un schéma de développement économique des villes concernées, d'une part au travers des parcs d'activité existants sur la ZFU, d'autre part sur la base des outils d'accueil développés sur ces villes, dont les pépinières d'entreprises. Il s'agit ici de renforcer l'action d'accompagnement des porteurs de projet au cœur des quartiers par la création d'un poste d'animateur (chef de projet) dans le cadre du programme Cité Labs et par une coopération avec le réseau des acteurs en faveur de la création d'entreprises (RACCRE) présents sur le territoire.

Objectifs poursuivis

- ▶ Assurer une coordination du dispositif avec les membres du réseau RACCRE, par l'organisation de comités techniques, de pilotage.
- ▶ Mettre en place des permanences dans les quartiers visés pour consacrer du temps à la maturation de l'idée et aider à l'émergence de projets émanant de tout public et en rapport avec tout secteur d'activité.
- ▶ Assurer la communication de ce dispositif auprès des prescripteurs, partenaires, Villes et population des quartiers.

Résultats attendus (indicateurs)

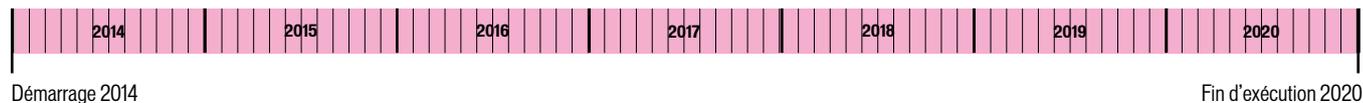
- ▶ 3 à 6 actions de sensibilisation par an.
- ▶ 2 permanences par quartiers par mois.
- ▶ Personnes accueillies : 60 par an et 30 projets émergents par an.

Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises ←
Soutenir l'entrepreneuriat ←

État d'avancement

Candidature du programme Cité Labs en cours pour un démarrage en 2014.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

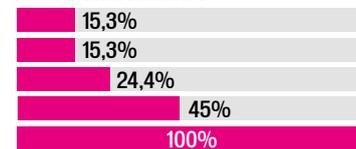
Dépenses annuelles :

Coût TTC : **61 480 €**

Ressources :

Communauté Urbaine de Bordeaux.....	9 407 €
Communes.....	9 408 €
Organismes publics.....	15 000 €
Fonds Européens (FEDER, FSE).....	27 665 €
Total	61 480 €

Taux d'intervention :



↳ Renforcer et accompagner la compétitivité des entreprises

↳ Soutenir l'entrepreneuriat

3.14 Former les chefs d'entreprises aux outils et usages numériques

Portée : communale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Ville et Cyberbase
de Cenon

Partenaires associés :

Club d'entreprises, CCI, CMA,

Territoire d'intervention : Cenon



Les enjeux portent sur l'informatisation des entreprises et sur l'intégration du web et des réseaux sociaux dans la politique de communication des entreprises. Le numérique bouscule les processus, remet en causes des modèles, mais crée aussi de nouvelles opportunités pour les entreprises.

Pour une entreprise, les outils numériques peuvent permettre d'améliorer la gestion d'une activité ainsi que de conquérir et fidéliser des clients par une stratégie de communication cohérente et maîtrisée.

L'existence sur Cenon d'une cyberbase doit permettre aux entreprises de se former et de maîtriser ces nouveaux outils indispensables à leur développement.

Un partenariat entre le Club d'entreprises, les Chambres consulaires et la cyberbase a permis de mettre en place des premiers ateliers « test » (Les lundis du numérique) sur le second semestre 2013.

Objectifs poursuivis

- ▶ Informer et former des chefs d'entreprises aux usages du numérique.
- ▶ Permettre aux petites entreprises de s'adapter aux usages numériques, accroître leur visibilité et améliorer leur compétitivité.

Résultats attendus (indicateurs)

Nombre d'ateliers, nombre de chefs d'entreprises formés et informés, évolution de leur CA et de leur rentabilité.

État d'avancement

Les premiers ateliers ont été mis en place fin 2013 afin d'amorcer cette démarche qui sera renforcée à compter de 2014.

3.15

Un portail Web pour les activités de commerce et d'artisanat

Portée : communale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
Cap Sciences

Partenaires associés :
Ville de Cenon

Territoire d'intervention : Cenon



Objectifs poursuivis

- › Développer les activités économiques de proximité.
- › Donner aux petits entrepreneurs l'accès aux moyens de communication les plus modernes.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Fréquentation des animations, économiques et commerciales.
- › Fréquentation du portail web.

État d'avancement

En cours d'élaboration

Il s'agit de mettre en ligne un portail d'information sur les commerces de proximité et les artisans présents sur la ville de Cenon, afin d'accroître leur visibilité.

Ce portail Web présentera les activités et prestations des commerçants ou artisans avec la réalisation d'une carte et un classement thématique des entreprises.

Des fiches de présentation des associations d'entrepreneurs seront également créées, ce qui leur permettra notamment de promouvoir leurs animations économiques et/ou commerciales.

L'internaute pourra ainsi obtenir des informations complètes (coordonnées, horaires d'ouverture, prestations proposées, photos, localisation sur une carte...) sur les commerces et activités économiques proches de son domicile et prendre contact en remplissant un formulaire sur le portail.

4

Investir dans les compétences et la formation

Accès à la Formation

Accès à l'Emploi

4. INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES ET LA FORMATION

Accès à la Formation

4.1 Renforcer les capacités d'accès aux savoirs et à la qualification

Territoire d'intervention : Aire métropolitaine

Enjeux identifiés

L'analyse sociodémographique réalisée en 2012 par l'INSEE et PQA souligne le faible niveau de formation de la population sur la Rive Droite. 27% de la population non-scolarisée de plus de 15 ans ne possède aucun diplôme contre 14% dans le reste de l'agglomération.

Entre 18 et 24 ans, seuls 50% des jeunes du GPV poursuivent des études contre 62 % dans l'unité urbaine.

Les professionnels de l'orientation et de la formation notent les difficultés à accéder aux formations qualifiantes/diplômantes et à l'emploi, par manque de maîtrise des compétences-clés dont les capacités linguistiques et le savoir-être.

Objectifs poursuivis

- › Élever le niveau de qualification des habitants.
- › Développer la maîtrise des savoirs de base.
- › Accentuer les efforts en direction des publics les plus éloignés de la formation (femmes et jeunes des quartiers prioritaires, migrants).
- › Coordonner les interventions, assurer leur visibilité et leur pérennité.

Objectifs opérationnels

- › Augmenter le nombre de personnes bénéficiant de formations diplômantes.
- › Mettre en place des formations diversifiées.
- › Renforcer les dispositifs de formation des personnes faiblement diplômées.
- › Organiser, planifier et suivre avec l'ensemble des partenaires ces actions sur le territoire et dans le temps.

Typologie d'opérations

- › Plateforme d'accueil-orientation lutte contre l'illettrisme.
- › Développer un ensemble territorial de chantiers formation diversifiés.
- › Adapter aux besoins les places en formation d'alphabétisation et compétences clés.

Résultats attendus (indicateurs)

- › Nombre de stagiaires et d'actions.
- › Proportion de jeunes et de demandeurs d'emploi relevant du Programme régional de formation.
- › Nombre d'inscriptions à d'autres formations qualifiantes et en alternance.

Partenaires associés : Cub, État, Europe, organismes de formation Région, Département, Villes, PLIE, Mission Locale, Pôle Emploi.

Investir dans les compétences et la formation ←
Accès à la Formation ←

4.2 Acquisition des compétences-clés et savoirs de base

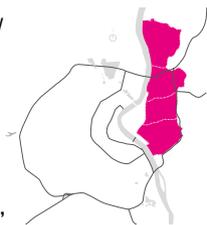
Portée : intercommunale

Nature : investissement/
fonctionnement

Maître d'ouvrage :
INSUP

Partenaires associés :
Région, Missions Locales,
CLAP, MDSI, centres
sociaux, entreprises, Pôle Emploi

Territoire d'intervention : Rive Droite



Il s'agit ici de lever les freins à l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés, en accompagnant leur accès aux parcours qualifiants. L'INSUP s'adresse à des publics confrontés à des problématiques telles que l'illettrisme, l'apprentissage du français langue étrangère ou la remise à niveau de connaissances plus ou moins maîtrisées. Cette offre s'inscrit dans le dispositif régional « 2nde chance » qui permet à des jeunes sans qualification professionnelle d'acquérir, de perfectionner ou d'adapter leurs compétences par une formation.

Cette formation, constitue une première étape dans un parcours d'accès à la qualification et à l'emploi, s'articule sur :

- ▶ 1^{er} niveau : acquisition des compétences-clés nécessaires aux situations de la vie quotidienne ou professionnelle.
- ▶ 2^{ème} niveau : acquisition de savoirs de base à visée professionnelle permettant la consolidation de compétences et la remise à niveau nécessaires à une insertion rapide en formation ou en emploi.

Objectifs poursuivis

L'objectif de la formation est double :

- ▶ Acquérir les compétences-clés nécessaires pour mettre en place une suite de parcours sécurisée.
- ▶ Développer et/ou consolider les compétences répondant aux exigences des recrutements d'actions visant la validation de qualifications de niveaux V ou IV.

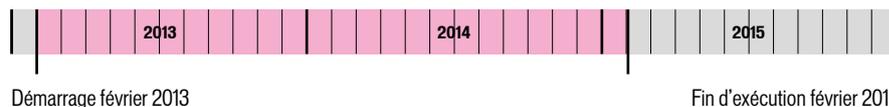
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de participants
- ▶ Elévation du niveau de qualification des jeunes

État d'avancement

Action en cours, financée par le Conseil régional à hauteur de 112 993 €

Calendrier prévisionnel



- ↳ Investir dans les compétences et la formation
- ↳ Accès à la Formation

4.3

Dispositif permanent de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :
CLAP Sud Ouest

Partenaires associés :
Structures de proximité, d'insertion sociale et professionnelle, organismes de formation, centres sociaux, employeurs

Territoire d'intervention : GVP et Ambarès-et-Lagrange



Le CLAP Sud Ouest est chargé de la coordination du Dispositif Permanent de Lutte contre l'Analphabétisme et l'Illettrisme (DPLAI) de Bordeaux. Dans le cadre de ce dispositif, il s'agit de mettre en place une plateforme d'accueil du public pour les entretiens d'évaluation/orientation.

Objectifs poursuivis

- ▶ Évaluer les capacités linguistiques et savoirs de base et proposer des réponses adaptées.
- ▶ Mobiliser les partenaires pour articuler ces réponses avec des actions complémentaires d'accompagnement social et/ou vers l'emploi.
- ▶ Assurer un rôle de veille technique.
- ▶ Analyser et mettre en perspectives l'ensemble des données statistiques recueillies pour proposer des réponses nouvelles.

Résultats attendus (indicateurs)

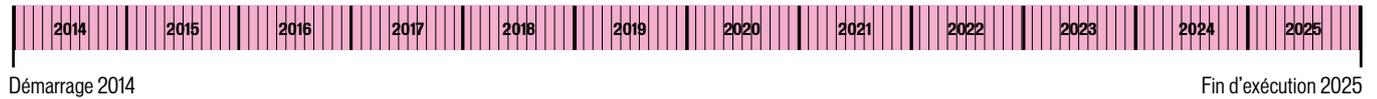
- ▶ Recueil de données statistiques relatives à la typologie du public et à la répartition des profils dans le domaine linguistique, au mode d'entrée du public.
- ▶ Recensement des entretiens réalisés, positionnement du public dans le cadre du référentiel CUEEP et du CECR (public d'origine et/ou de nationalité étrangère).
- ▶ Recensement des orientations linguistiques et non linguistiques, des reconductions et changements d'étape observés et des mouvements de stagiaires auprès des structures de formation.
- ▶ Recensement de l'offre de formation auprès des structures présentes sur le territoire d'intervention.

Investir dans les compétences et la formation ←
 Accès à la Formation ←

État d'avancement

L'action est en cours et renouvelée chaque année.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :

Coût TTC : 325 000 €

Ressources :

Etat DDCCS Gironde	63 000 €
Conseil Général Gironde	60 000 €
Conseil Régional Aquitaine	20 000 €
Autres organismes publics	5 000 €
Communes	27 500 €
Fonds Européens (FEDER, FSE)	150 000 €
Total	325 500 €

Taux d'intervention :

19,4%
18,4%
6,1%
1,5%
8,4%
46,1%
100%

- ↳ Investir dans les compétences et la formation
- ↳ Accès à la Formation

4.4

Pérenniser l'offre de chantiers formation

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Villes, bailleurs sociaux, associations

Partenaires associés :

Villes, intermédiaires de l'emploi, Région, Département

Territoire d'intervention : 4 villes du GPV



Les chantiers formation ont vocation à permettre aux personnes peu qualifiées et éloignées de l'emploi et de la formation, de se trouver en situation de travail, d'acquérir les gestes professionnels et de préparer tout ou partie d'un diplôme qualifiant ou d'un titre professionnel de niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré).

Il s'agit ici de développer un ensemble de chantiers formation sur des domaines intéressant la demande d'emploi locale et correspondant aux activités du territoire avec une planification et coordination selon une approche pluriannuelle. (cf fiches 4.5 à 4.7)

Objectifs poursuivis

- ▶ Former chaque année au minimum 40 personnes sur 4 chantiers.
- ▶ Atteindre un taux de 70% de personnes obtenant des unités de diplômes.
- ▶ Poursuivre les supports et actions de formation sur les thématiques espaces-verts et BTP mais sans s'y limiter.
- ▶ Développer des initiatives innovantes sur d'autres domaines : service aux personnes, vente, numérique...

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de personnes obtenant des unités de diplômes ou poursuivant leur formation.
- ▶ Nombre de chantiers chaque année (mesurer la pérennité du dispositif dans le temps)

État d'avancement

En cours de développement

4.5 Un chantier de formation aux métiers des services à la personne

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

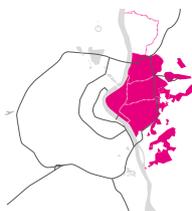
Maître d'ouvrage :

Mission Locale
des Hauts-de-Garonne

Partenaires associés :

Villes, Région,
Département

Territoire d'intervention : Cantons
de Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont
et Créon



Objectifs poursuivis

- ▶ Former aux gestes de base des métiers du service à la personne.
- ▶ Découvrir un secteur porteur d'emplois.
- ▶ Développer des compétences, valider les acquis de l'expérience.
- ▶ Valider au moins un certificat de capacité professionnelle (CCP) ou un titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles ou autre selon le chantier réalisé et les partenariats possibles.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Accroître l'accès à la qualification et à la certification des jeunes de la Rive Droite.
- ▶ A l'issue du chantier nouvelle chance, augmenter le nombre de parcours qualifiants (PRF) et le nombre de contrats en alternance dans ce secteur.

État d'avancement

Réflexion à mener collectivement avec les partenaires du territoire : Villes, SIAD, associations de services aux personnes, EHPAD, SIVU Cenon-Lormont et les partenaires institutionnels : Région et Département.

De nombreux jeunes n'accèdent pas à la qualification dans les métiers des services à la personne par manque d'expériences significatives.

Il s'agit donc de créer un chantier formation « 2nde chance » dans ce secteur, pour permettre la validation des projets individuels et la confrontation des expériences par la dynamique de groupe du chantier.

Les chantiers sont de réels tremplins et le développement d'un chantier sur des métiers plutôt féminins pourrait permettre l'orientation et la validation de projet vers ces métiers du public masculin accompagné.

- ↳ Investir dans les compétences et la formation
- ↳ Accès à la Formation

4.6 Un chantier de formation aux métiers de la gestion des déchets

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maitre d'ouvrage :

Mission Locale des Hauts
de Garonne

Partenaires associés :

Villes, Région, Département

Territoire d'intervention : Cantons
de Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont
et Créon



Peu de jeunes s'orientent vers la qualification dans les métiers de la gestion des déchets et de la propreté urbaine.

Créer un chantier formation nouvelle chance permettra une meilleure représentation de ces métiers. Ce chantier pourrait être axé sur la récupération des « encombrants » au sein des communes en partenariat avec les ressourceries du territoire et notamment la structure de Cenon. Le projet est d'autant plus opportun que des projets émergent sur l'agglomération pour mettre en œuvre un réseau communautaire de ressourceries.

Objectifs poursuivis

- ▶ Élargir ses horizons professionnels par la découverte d'un secteur professionnel porteur d'emplois.
- ▶ Acquérir des aptitudes de base adaptées au contexte professionnel.
- ▶ Développer des compétences et valider les acquis de l'expérience.
- ▶ Valider un certificat de qualification professionnelle (CQP) dans ce secteur.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Augmenter le nombre de parcours qualifiants dans le cadre du PRF.
- ▶ Augmenter le nombre de contrats en alternance dans ce secteur.

État d'avancement

Réflexion à mener avec les partenaires du territoire : Villes, intermédiaires de l'emploi, régies de quartier, SIVOM Rive Droite et les partenaires institutionnels : Région, Département.

4.7

Une qualification dans les métiers du commerce

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

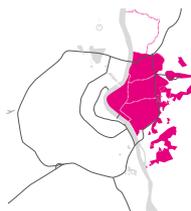
Maître d'ouvrage :

Mission Locale des Hauts-de-Garonne

Partenaires associés :

Villes, Région, Département

Territoire d'intervention : Cantons de Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont et Créon



De nombreux jeunes souhaitent s'orienter vers les métiers du commerce et obtenir une certification dans ce secteur sans connaissance précise des possibles. Il s'agit de mettre en place un dispositif en entrées et sorties permanentes, réactif et adaptable, dédié aux métiers du commerce et ce pour évaluer les potentialités dans ces métiers, clarifier le projet du jeune et élaborer pour chaque personne reçue un plan de formation réaliste.

Objectifs poursuivis

- ▶ Permettre la validation de projets par le biais d'une première expérience de terrain significative dans le domaine visé.
- ▶ Valoriser les parcours.
- ▶ Améliorer les conditions d'accès à l'offre de formation du programme régional et diversifier les parcours par le biais des contrats en alternance.

Résultats attendus (indicateurs)

Permettre à plus de jeunes de la Rive droite d'accéder aux actions de formation qualifiante du PRF.

État d'avancement

Ébauche du projet. Voir l'opportunité d'un fonds d'innovation pour la formation professionnelle (FIFOP) via un organisme de formation de la Rive Droite.

↳ Investir dans les compétences et la formation

↳ Accès à la Formation

4.8 La mobilité professionnelle des jeunes à l'international

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Mission Locale des Hauts
de Garonne

Partenaires associés :

Villes, associations, État, Région,
Département

Territoire d'intervention : Cantons
de Carbon-Blanc, Cenon, Floirac, Lormont
et Créon



Il s'agit de permettre à des jeunes de vivre une expérience à l'étranger et de développer leurs connaissances, compétences et capacités d'autonomie par une immersion en entreprise de 10 semaines dans l'un des 5 pays suivants : Irlande, Espagne, Italie, Allemagne, Portugal.

L'enjeu est de faciliter l'insertion durable de jeunes qui pourront, sur le marché du travail, valoriser une expérience « atypique » tant sur le plan professionnel et linguistique que sur le plan personnel.

Objectifs poursuivis

- ▶ Acquérir des compétences professionnelles et linguistiques validées.
- ▶ Développer son autonomie sociale par la mobilité européenne.
- ▶ Valoriser sur le marché du travail une expérience professionnelle à l'étranger.
- ▶ Dynamiser son parcours professionnel.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de jeunes ayant accédé à l'action.
- ▶ Nombres de jeunes en situation d'emploi ou formation à l'issue de l'action, à 3 mois et à 6 mois.

État d'avancement

- ▶ Projet en cours de réalisation.
- ▶ Financement programme européen (LEONARDO) et fonds pour l'Insertion professionnelle des jeunes (FIPJ) pour 3 jeunes en 2014 (malgré des demandes plus importantes mais non satisfaites compte tenu des ressources budgétaires).

4.9

« Rocher Formation » : pôle de formation à la création numérique

Portée : métropolitaine

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Association Musiques
de Nuit Diffusion

Partenaires associés :

Europe (FSE), Région, Ma Asso, Iboat,
Campus digital, Icar, le CUBE, Insup

Territoire d'intervention : Cub



Le Rocher de Palmer, équipement culturel bien identifié à l'échelle métropolitaine doit conforter et donner de la visibilité à sa fonction de pôle de formation à la création numérique.

Le « Rocher Formation » propose des sessions de formation pour les acteurs du secteur de la culture et de la création entendu comme « tous les secteurs dont les activités sont fondées sur des valeurs culturelles ou sur une expression artistique et créatrice, à visée commerciale ou non, indépendamment du type de structure qui les réalise ».

La particularité de ce projet réside dans la mixité des publics auxquels il s'adresse (stagiaires issus d'entreprises du secteur culturel et créatif qui souhaitent adapter leurs compétences à un environnement technique évolutif, demandeurs d'emploi dans une démarche d'insertion professionnelle).

Objectifs poursuivis

- ▶ Créer sur la Rive Droite une offre de pointe dans le domaine de la formation.
- ▶ Travailler pour les publics les moins favorisés, en particulier les plus jeunes qui sont des utilisateurs créatifs et talentueux des outils numériques dont ils disposent.
- ▶ Réalisation de stages d'accompagnement au montage de projets européens pour soutenir la mobilité professionnelle internationale des acteurs de ce secteur créatif et culturel.

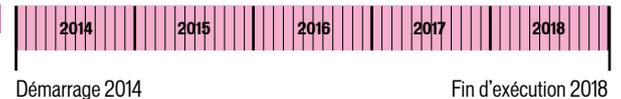
Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de cursus d'insertion professionnelle (cursus d'1 mois à 2/an) et de formation professionnelle (8/an).
- ▶ Nombre de stagiaires de l'insertion professionnelle (16/an) et de la formation professionnelle (80/an).
- ▶ Nombre de stagiaires inscrits dans les programmes de mobilité professionnelle internationale.
- ▶ Intégrer en 2015 le Programme Régional de Formation (PRF).

État d'avancement

En 2013 et 2014, le projet d'insertion professionnelle accueille 32 stagiaires sans emploi des quartiers prioritaires. Ce projet est soutenu par le FSE et la Région dans le cadre du FIFOP (Fonds d'Innovation pour la Formation Professionnelle).

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût TTC : 720 000 €

Ressources :

Conseil Régional Aquitaine	180 000 €
Communes	90 000 €
Organismes privés (fonds propres, bailleurs sociaux, associations,etc.,)	90 000 €
Fonds Européens (FEDER, FSE)	360 000 €
Total	720 000 €

Taux d'intervention :

Conseil Régional Aquitaine	25%
Communes	12,5%
Organismes privés (fonds propres, bailleurs sociaux, associations,etc.,)	12,5%
Fonds Européens (FEDER, FSE)	50%
Total	100%

4.10 Renforcer les opportunités d'accès à des emplois de qualité

Territoire d'intervention : Aire métropolitaine

Enjeux identifiés

Le chômage est plus important sur ce territoire que sur le reste de l'agglomération. On comptait plus de 7 000 chômeurs en 2011. Les emplois recensés sur les villes en 1999 représentaient 4% du total des emplois de la Cub, en 2009, ils représentent 8%. Malgré l'augmentation, ces emplois ne sont pas toujours en adéquation avec le niveau de formation des habitants.

Objectifs poursuivis

- ▶ Anticiper la création d'emplois en examinant les projets structurants à venir et les projets de développement des entreprises déjà implantées.
- ▶ Lever les freins à l'emploi des habitants.
- ▶ Améliorer la qualité des emplois, notamment en luttant contre le temps partiel contraint.

Objectifs opérationnels

- ▶ Connaître et planifier les besoins de recrutement des entreprises.

- ▶ Favoriser la mutualisation des emplois et faire émerger les emplois latents.
- ▶ Renforcer la mobilité des habitants.

Typologie d'opérations

- ▶ Action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) à consolider selon une approche territoriale.
- ▶ Développement des groupements d'employeurs (GE) et groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEICQ)
- ▶ Mise en œuvre d'actions et d'événements pour développer des partenariats privilégiés avec les entreprises locales et développer les réseaux.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Développement de structures d'emploi mutualisé.
- ▶ Actions de GPEC en entreprise.

Partenaires associés : Intermédiaires de l'emploi, Villes, Cub, Région, Département, missions locales, associations, HDGD, État, Europe,.....

4.11 Gestion territoriale et prévisionnelle des emplois et compétences

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Hauts-de-Garonne
Développement



Partenaires associés :

Cub, Villes du GPV, Région, Département,
État, Europe, entreprises...

Territoire d'intervention : Cub Rive Droite

Les principales problématiques emploi / formation rencontrées sur le territoire sont liées à un déséquilibre entre la demande d'emploi et les compétences exigées par les entreprises. Déséquilibre qui tend à s'accroître en raison des effets des mutations économiques sur le territoire.

Objectifs poursuivis

En lien avec les filières stratégiques, les projets structurants et les grands équipements en construction sur le territoire :

- ▶ Réunir les chefs d'entreprises par filière ou secteur d'activité pour un diagnostic des emplois et compétences actuels et des prévisions.
- ▶ Animer des ateliers conseils spécifiques aux problématiques des entreprises (recrutement, gestion RH, innovation, management...).
- ▶ Inviter les entreprises à engager des démarches de GPEC et les formations nécessaires.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Mobiliser 40 entreprises par an.
- ▶ Développer le management au sein de l'entreprise.
- ▶ Optimiser leurs compétences locales.
- ▶ Renforcer leur réseau entrepreneurial et accroître leur productivité.

État d'avancement

La première action GPEC, pilotée par Hauts-de-Garonne Développement, portant sur un panel d'entreprises, s'est terminée en juin 2013. Cette expérimentation se poursuit par l'animation d'une plateforme économie et emploi sur le territoire selon un budget prévisionnel annuel de 64 700 €.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses annuelles :	Ressources :	Taux d'intervention :
Coût TTC : 388 200 €	Conseil Régional Aquitaine..... 120 000 €	30,9%
	Communauté Urbaine de Bordeaux..... 60 000 €	15,5%
	Communes..... 33 510 €	8,7%
	Fonds Européens (FEDER, FSE)..... 174 690 €	45%
	Total..... 388 200 €	100%

↳ Investir dans les compétences et la formation

↳ Accès à l'Emploi

4.12 Groupement associatif pour une mutualisation des moyens et des emplois

Portée : communale

Nature : fonctionnement

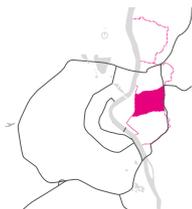
Maitre d'ouvrage :

Association G.A.M.E.

Partenaires associés :

Ville de Cenon,
collectivités territoriales, réseau et structures
de l'ESS, associations...

Territoire d'intervention : Cenon



Avec près de 400 associations, le dynamisme du tissu associatif est largement reconnu. Dans la continuité de la réalisation de la Maison des associations, la ville a soutenu et accompagné, depuis 2010, la création d'un groupement d'employeurs à destination des associations. Ce GE compte 11 structures adhérentes et a permis de créer 7 emplois.

Ce dispositif rend possible une mutualisation de moyens et d'emplois entre associations d'animation culturelle, artistique et socioculturelle et permet d'aller plus loin dans le soutien aux petites et moyennes associations. Tout en permettant des économies d'échelle, le GE veut favoriser la collaboration de salariés « stables » développant leurs compétences au service de la dynamique locale et permettre ainsi aux bénévoles d'être déchargés, en particulier, des tâches administratives, d'animation et d'encadrement du public, qui demandent un engagement régulier dans la durée.

Objectifs poursuivis

- ▶ Conforter l'employabilité du secteur associatif.
- ▶ Professionnaliser le secteur en assurant une formation continue des salariés et en facilitant l'adaptation des emplois associatifs.
- ▶ Favoriser la mise en réseau, les synergies, l'innovation et le développement d'actions associatives.
- ▶ Contribuer à la valorisation et à la dynamisation du territoire.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de postes créés ou maintenus.
- ▶ Nombre d'actions associatives nouvelles initiées sur le territoire.
- ▶ Évolution des postes associatifs aux besoins locaux repérés.
- ▶ Nature des postes partagés.

État d'avancement

En cours de réalisation.

Synthèse financière

Dépenses annuelles de fonctionnement :

Coût TTC : 130 547 €

Ressources :

État	25 410 €
Communes	29 500 €
Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc.)	75 637 €
Total	130 547 €

Taux d'intervention :

État	19,5%
Communes	22,6%
Organismes privés (bailleurs sociaux, associations, etc.)	57,9%
Total	100%

4.13

Diagnostic sur les freins à l'insertion professionnelle des étudiants

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
non déterminé

Partenaires associés :

Villes du GPV, Université
Bordeaux 2, Région, Département, Mission
locale, associations, Nos Quartiers ont des
Talents, Hauts-de-Garonne développement...

Territoire d'intervention : Rive Droite



Si la situation est compliquée pour l'ensemble des jeunes, elle l'est encore plus pour les jeunes de quartiers prioritaires qui sont plus enclins que les autres à connaître le chômage, l'inactivité et l'enchaînement d'emplois à durée déterminée pendant leurs premières années de vie active.

Le diagnostic sur « l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus des ZUS des Hauts-de-Garonne » dresse le constat suivant : Les jeunes diplômés qui se dirigent fortement vers les filières universitaires généralistes, abandonnent leur cursus universitaire au niveau Bac+1 / Bac+2 et ont des difficultés d'insertion professionnelle à la fin de leurs études. Ces jeunes n'entrent plus sur le marché du travail en intégrant un emploi stable et définitif.

Objectifs poursuivis

- ▶ Approfondir le diagnostic de la Mission locale des Hauts-de-Garonne pour connaître plus précisément les facteurs d'abandon, les périodes propices au décrochage et les freins à l'insertion professionnelle des étudiants par la réalisation d'une enquête sociologique en partenariat avec l'Université.
- ▶ Favoriser l'insertion des étudiants décrocheurs et des jeunes diplômés.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Suivi des données statistiques relatives au décrochage universitaire (nombre d'abandons, taux de chômage des diplômés).
- ▶ Nombre de jeunes diplômés en lien avec le réseau de partenaires.
- ▶ Nombres de partenariats créés avec les universités.

État d'avancement

Étude à réaliser en 2014 portant sur le diagnostic et des premières préconisations d'actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

↳ Investir dans les compétences et la formation

↳ Accès à l'Emploi

4.14 L'insertion des femmes

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
CIDFF Gironde

Partenaires associés :
Villes du GPV, État (Acisé),
Département, AGI, HDGD

Territoire d'intervention : Bassens -
Lormont - Cenon - Floirac



La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est un enjeu majeur du développement d'un territoire. Cela passe par un travail sur l'insertion des femmes souvent en charge de famille et exposées à la monoparentalité. L'emploi des femmes est moins fréquent et plus précaire dans les zones urbaines sensibles et elles se heurtent à des freins spécifiques sur lesquels il faut travailler en amont de l'emploi pour réussir une insertion. Le CIDFF propose plusieurs modalités d'interventions complémentaires auprès des publics : accompagnements individuels, ateliers collectifs, événements médiatiques. L'élargissement des choix professionnels, la mobilité et la conciliation des temps sont les problématiques abordées. En parallèle de cette intervention, et pour renforcer l'accompagnement des publics, le CIDFF participe aux instances partenariales emploi/création d'entreprise sur le territoire.

Objectifs poursuivis

- ▶ Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans le domaine professionnel.
- ▶ Participer au développement de la mixité des métiers.
- ▶ Développer l'entrepreneuriat féminin.
- ▶ Faire évoluer les représentations et travailler les résistances aux changements.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Accroissement du nombre de femmes en emploi et en création d'entreprise.
- ▶ Nombre d'actions de découverte aux métiers traditionnellement masculins.

État d'avancement

Action en cours en 2013 à développer et pérenniser sur la période 2014 et 2025.

Calendrier prévisionnel



Synthèse financière

Dépenses :

Coût annuel
de fonctionnement
TTC (2014) : **58 000 €**

Ressources :

État 10 000 €
Conseil Général Gironde 25 000 €
Conseil Régional Aquitaine 3 000 €
Communauté Urbaine de Bordeaux 1 000 €
Communes 6 000 €
Fonds Européens (FEDER, FSE) 13 000 €
Total 58 000€

Taux d'intervention :

17%
43%
5%
2%
10%
22%
100%

4.15 Agir pour l'intégration professionnelles des femmes

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :
PLIE des Hauts-de-Garonne

Partenaires associés :
Villes du GPV et Ambarès-
et-Lagrave, Carbon-Blanc,
Sainte-Eulalie, Conseil
général, CAF, SIVU Cenon-Lormont...

Territoire d'intervention : Rive Droite
élargie (Carbon-Blanc, Sainte-Eulalie,
Ambarès-et-Lagrave)



Sur les communes de la rive droite, notamment celles du GPV, on constate :

- ▶ Un taux élevé de familles monoparentales (14% contre 9% dans l'agglomération), conjugué à un faible taux d'activité féminine, notamment dans les quartiers « politique de la ville » (50 à 55% pour 67% pour l'agglomération).
- ▶ une forte proportion d'emplois à temps partiel (29% des femmes ayant une activité professionnelle) et une faiblesse

de la formation (56% des sans-diplômés sont des femmes contre 50% en moyenne sur l'agglomération).

Le PLIE des Hauts-de-Garonne compte une proportion importante de femmes sans diplôme, maîtrisant souvent mal la langue et en situation de monoparentalité. La construction et le suivi de leur parcours de retour à l'emploi rend nécessaire un accompagnement spécifique et renforcé, indispensable pour assurer la priorité partagée avec l'Europe d'égalité professionnelle femmes-hommes.

Objectifs poursuivis

- ▶ Accompagnement spécifique pour lever les freins à l'emploi par des actions d'alphabétisation, d'adaptation des modes de garde des enfants et d'apprentissage de la mobilité.
- ▶ Élargissement du « champ des possibles » pour des chercheuses d'emploi qui « s'autocensurent » vis-à-vis de certains métiers.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ Nombre de femmes accédant à l'emploi accompagnées par le PLIE.
- ▶ Élargissement des choix professionnels.
- ▶ Évaluation du dispositif par les participantes.

État d'avancement

En cours de réalisation.

↳ Investir dans les compétences et la formation

↳ Accès à l'Emploi

4.16 Favoriser la mobilité professionnelle

Portée : intercommunale

Nature : fonctionnement

Maître d'ouvrage :

Association En route pour travailler (AERT)

Partenaires associés :

État, Villes du GPV, prescripteurs...

Territoire d'intervention : Bassens, Cenon, Floirac, Lormont



Auto-école sociale et solidaire, l'association « En route pour travailler » agit pour l'insertion professionnelle et sociale en apportant une aide à l'apprentissage de la conduite automobile et de la sécurité routière. L'apprentissage de la conduite automobile est un vecteur d'apprentissage sur sa propre conduite sociale et citoyenne, par la connaissance d'un code, de règles et du partage d'un espace donné comme territoire pour soi et pour les autres.

L'AERT développe une formation baptisée « 3 C » : code, conduite, culture qui propose :

- ▶ Des sessions d'entraînement en vue de l'épreuve du code de la route et de l'examen du permis de conduire.
- ▶ L'acquisition d'une autonomie personnelle dans l'utilisation des techniques de recherche d'emploi et la familiarisation à l'outil informatique.

Objectifs poursuivis

- ▶ Favoriser la mobilité professionnelle via le préapprentissage du code de la route et l'initiation aux TIC.
- ▶ Favoriser l'accès à l'emploi par l'obtention du permis de conduire.
- ▶ Proposer cette formation à un nombre de 20 bénéficiaires par an.

Résultats attendus (indicateurs)

- ▶ 80% de réussite à l'examen du permis de conduire.
- ▶ Autonomie dans les démarches de recherche d'emploi via l'utilisation des NTIC : 100%.
- ▶ Bilan annuel et suivi semestriel.

État d'avancement

Formation mise en place depuis 2012, date de l'identification des besoins qui a donné lieu à la création de l'association.

Synthèse financière

Dépenses :

Coût annuel de la formation
TTC (2014) : **42 225 €**

Ressources :

État 35 380 €
Communes 6 845 €
Total **42 225 €**

Taux d'intervention :

84%
16%
100%

REMERCIEMENTS

L'équipe du GPV et son directeur tiennent à remercier particulièrement les personnels municipaux des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, ainsi que tous les partenaires institutionnels et associatifs ayant apporté leur concours à la rédaction de cet ouvrage par la remise de fiches-actions. Leur participation témoigne de leur implication totale dans la mise en œuvre du projet de territoire aujourd'hui et demain, comme hier.

Crédits

Relectures : équipe du GPV Rive Droite

Design graphique : Delphine Buis et Benjamin Destombes - www.studiodb.fr/ contact@studiodb.fr

Cartographie : Omar Lakhdar, adaptée par Delphine Buis et Benjamin Destombes

Impression : Korus édition, décembre 2013, 500 exemplaires

Une édition du Grand Projet des Villes Rive Droite

Bassens-Lormont-Cenon-Floirac

Résidence Beausite - bâtiment B.O

Rue Marcel Paul - 33150 Cenon

05 56 40 24 24 - contact@surlarivedroite.fr

www.surlarivedroite.fr / www.blog-rivedroite.fr

Tous droits de reproduction et de diffusion réservés.



